



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 030



2^e SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 27 novembre 2014

Président

M. Gordon Brown

Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 27 novembre 2014

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Gordon Brown (Leeds—Grenville, PCC)):
Bonjour à tous. Bienvenue à la séance n^o 30 du Comité permanent du Patrimoine canadien.

Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 29 octobre 2014, nous amorçons l'étude du projet de loi S-211, Loi visant à instituer une journée nationale de promotion de la santé et de la condition physique auprès de la population canadienne.

Il s'agit d'un projet de loi du Sénat. L'honorable Nancy Green Raine en est la marraine. Elle se joindra à nous très bientôt. Il y a un vote en cours au Sénat.

Au cours de cette première heure, nous accueillons également Robert Elliott, Groupe Le sport est important, et Chris Jones, Éducation physique et santé Canada.

Nous entendrons d'abord M Elliott, pour 10 minutes, puis M. Jones. Espérons que la sénatrice Raine pourra alors se joindre à nous.

Monsieur Elliott, vous avez la parole pour 10 minutes.

M. Robert Elliott (chef sénior, Groupe Le sport est important):
Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous.

J'aimerais d'abord remercier le comité de m'avoir invité à témoigner. Je vous en suis reconnaissant. J'espère pouvoir alimenter votre discussion sur la journée nationale de la santé et de la forme physique.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de venir témoigner mon appui au projet de loi S-211 qui propose de désigner le premier samedi de juin comme « Journée nationale de la santé et de la condition physique ». Le Groupe Le sport est important est composé de particuliers et d'organisations qui croient que l'expérience sportive fondée sur des valeurs et l'éthique, l'activité physique régulière et l'accès à des installations nécessaires à l'activité physique font partie intégrante de la culture canadienne et du développement de nos citoyens, de nos collectivités et de notre pays.

Les sports, l'activité physique et les loisirs à tous les niveaux et à tous les âges sont des choses très importantes pour nous. Les membres de notre groupe unissent leurs voix pour promouvoir la valeur du sport et de l'activité physique auprès des Canadiens et plaident en faveur de politiques, de programmes et d'interventions qui donnent à tous les Canadiens l'occasion de pratiquer le sport ou l'activité physique de leur choix.

Puisque le sport et l'activité physique sont importants pour la santé physique et mentale à long terme des Canadiens de tous âges, le Groupe Le sport est important se concentre sur les éléments qui ont une incidence sur la santé. Le message que je veux transmettre au comité est clair et simple: une vie plus saine et plus active et

l'activité sportive ne sont plus des objectifs souhaitables pour les gouvernements; ce sont des objectifs à atteindre. L'importance d'un mode de vie actif et sain est bien connue, mais permettez-moi de vous fournir quelques données.

Seulement 15 % des adultes et moins de 10 % des jeunes respectent les lignes directrices sur l'activité physique quotidienne nécessaire pour en ressentir les bienfaits sur la santé. Les jeunes canadiens passent sept heures et quarante-huit minutes par jour devant la télé ou un écran d'ordinateur ou à jouer à des jeux vidéo. Environ un adulte sur quatre est obèse et 25 % des Canadiens âgés de deux à dix-sept ans ont un surpoids ou sont obèses. Les jeunes physiquement actifs sont moins anxieux, entretiennent des liens sociaux plus solides et sont moins susceptibles de sombrer dans la toxicomanie. Ils risquent moins de développer des maladies chroniques et maintiennent une meilleure cohésion sociale, ce qui réduit les comportements à risque. Les résultats de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé annoncent un développement accéléré des maladies, une augmentation des coûts de soins de santé et une perte de productivité liée à la baisse des niveaux de condition physique au Canada.

Selon le Conference Board du Canada, en adoptant des modes de vie sains et actifs, il serait possible, au cours des 25 prochaines années, de réduire de 220 000 le nombre de cas d'hypertension, de 120 000 le nombre de cas de diabète et de 170 000 le nombre de cas de maladies du cœur. À eux seuls, ces changements pourraient générer des économies de 2,6 milliards au cours de cette même période.

Finalement, près de neuf Canadiens sur dix sont d'avis que les jeunes ne font pas suffisamment d'activité physique.

L'activité physique n'est pas seulement importante pour les personnes; elle a également une profonde répercussion sur l'économie canadienne, comme vous pouvez le constater. Selon l'Institut canadien des actuaires, en tenant pour acquis les augmentations actuelles du coût de la vie, d'ici 2037, 69 % du total des budgets gouvernementaux sera consacré aux soins de santé. Ces données devraient vraiment nous inquiéter, puisqu'il restera peu de fonds pour les autres programmes et activités. Les actuaires croient également que cela réduira la croissance économique annuelle du pays à 1,5 % ou 2 %, comparativement à 2,5 % ou 3 %, la moyenne des 25 dernières années.

Cet automne, le Conference Board du Canada a publié deux documents contenant des données très importantes sur les modes de vie sains et actifs et le comportement sédentaire des Canadiens. Ils donnent un aperçu des avantages d'une vie active et saine, mais aussi des désavantages d'une vie sédentaire. Actuellement, l'inactivité physique coûte environ 6,8 milliards de dollars aux contribuables canadiens, soit 3,7 % des coûts des soins de santé. L'activité physique contribue à réduire de 30 % toutes les causes de mortalité. Le Conference Board souligne également que même si seulement 10 % des adultes canadiens étaient plus actifs en 2015, cela permettrait de réduire de 2,6 milliards de dollars les coûts des soins de santé et injecterait 7,5 milliards de dollars dans l'économie canadienne d'ici 2040. Toujours selon cette étude, les effets d'une telle augmentation commenceraient à se faire sentir dès 2020. Toutes ces données renforcent l'idée selon laquelle l'activité physique est une des solutions au problème de l'inactivité physique et aux effets nuisibles de celle-ci sur les coûts des soins de santé.

S'il est adopté, le projet de loi S-211 pour la journée nationale de la santé et de la condition physique ne règlera pas tous les problèmes. Il n'y a pas de solution miracle. Toutefois, il permettra de sensibiliser davantage la population aux bienfaits de l'activité physique. En adoptant ce projet de loi, le gouvernement fédéral créera un précédent que les gouvernements provinciaux et municipaux pourront imiter. Les gouvernements doivent assumer un rôle de leadership en matière de soins de santé préventifs.

● (1535)

Si les gouvernements municipaux prennent cette initiative au sérieux, plus de 300 collectivités pourraient y participer, comparativement aux 155 qui y participent déjà.

Je prévois une augmentation du nombre de programmes, comme le défi 10 000 pas lancé en juin dernier par la Plant Pool Recreation Association. Ce genre de programme encourage les familles canadiennes à participer à des activités amusantes et interactives. La créativité des groupes locaux est sans bornes et créera un engouement pour les programmes qui conviennent le mieux à chaque collectivité, ce qui encouragera une plus grande participation.

Si les collectivités voulaient utiliser cette journée nationale de la santé et de la condition physique comme un outil de participation, elles pourraient offrir aux citoyens d'utiliser gratuitement les installations. Ce produit d'appel permettrait non seulement aux gens d'être actif en cette journée, mais pourrait également accroître l'achalandage. Si les établissements municipaux participent à ce genre d'activité, les centres de conditionnement physique à but lucratif pourraient suivre le pas, un peu comme l'ont fait les centres GoodLife Fitness cette année.

Selon l'étude « Combinaison gagnante » de l'Institut pour la citoyenneté canadienne, les nouveaux Canadiens ainsi que d'autres segments de la population aimeraient bien pouvoir découvrir gratuitement les installations et les programmes offerts. Le Groupe Le sport est important continuera d'appuyer de telles initiatives. Nous y croyons et appuyons la journée nationale de la santé et de la condition physique et voulons nous assurer que nos quelque 1 000 électeurs savent comment appuyer cette initiative en collaboration avec les divers ordres de gouvernement et les organisations sportives nationales et provinciales.

Le gouvernement fédéral devait voir cette initiative comme étant le début d'un mouvement pour l'activité physique des Canadiens, un mouvement qui unifie et qui permet une pleine participation du gouvernement.

J'encourage le gouvernement à adopter le projet de loi S-211.

Je serai heureux de répondre aux questions des membres des comités.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à la sénatrice Green Raine.

Monsieur Jones, vous disposez de 10 minutes après quoi nous laisserons la parole à madame la sénatrice.

Merci.

M. Chris Jones (directeur général et chef de la direction, Éducation physique et santé Canada): Merci, monsieur le président, madame et messieurs les membres du comité, de me permettre de témoigner en appui au projet de loi S-211, Loi visant à instituer une journée nationale de promotion de la santé et de la condition physique auprès de la population canadienne.

Ce qui me rend enthousiaste à propos de cette journée nationale de la santé et de la condition physique, c'est qu'elle met l'accent sur les solutions, et non sur les problèmes. Aussi, l'appui dont jouit cette initiative dans les milieux politiques me laisse croire qu'elle tombe à point et qu'elle sera bien accueillie. Les signes sont clairs: l'activité physique et la participation dans les sports sont en baisse, alors que le surpoids, l'obésité et les maladies chroniques non transmissibles sont en hausse.

Le fait de consacrer une journée par année à l'activité physique ne changera pas cette tendance, mais il s'agit d'une étape symbolique importante pour le Parlement. Un tel appui de tous les partis pourrait encourager les Canadiens à assumer au quotidien la responsabilité de leur propre santé et condition physique.

En tant que directeur général et chef de la direction d'Éducation physique et santé Canada, je reçois des informations de nos membres et partisans qui travaillent dans les classes, les gymnases et les centres parascolaires partout au pays. Les enfants, les jeunes et les parents subissent beaucoup de pression et ils ont de la difficulté à atteindre les objectifs en matière d'activité physique. Les raisons sont nombreuses: trop de choses à l'horaire, les milieux établis, la dépendance aux jeux vidéo et aux ordinateurs et l'anxiété parentale, notamment.

Par ailleurs, lorsque les programmes d'activités et d'éducation physique fonctionnent bien, les enfants et les jeunes réagissent bien. Ils démontrent un intérêt pour les activités auxquelles ils participent et cherchent de nouvelles façons de s'amuser.

Éducation physique et santé Canada est la voix des éducateurs physiques et en santé du pays. Les administrateurs scolaires, enseignants, responsables gouvernementaux, parents et autres intervenants avec lesquels nous avons discuté s'entendent pour dire qu'il y a un problème. Le taux d'activité physique n'a jamais été aussi bas et continue de baisser, alors que les taux d'obésité et de surpoids chez les enfants et les jeunes continuent de monter. De plus, en raison de l'accent mis sur les mathématiques, les sciences et les sciences informatiques, seulement le tiers des étudiants canadiens participe à des cours d'éducation physique quatre ou cinq fois par semaine.

Nous devons mettre en place les conditions qui favorisent l'activité physique. Cela signifie qu'il faut encourager une culture d'un mouvement dans les milieux de travail, les écoles et les établissements communautaires et chez les gens. Une grande partie de la conversation sur l'activité physique porte sur l'augmentation des taux d'obésité. Il est vrai qu'un excès de poids peut avoir un impact sérieux et dommageable sur le corps, mais cette conversation limitée nous empêche de parler des avantages de l'activité physique. M. Elliott en a souligné quelques-uns: les enfants et les jeunes qui sont actifs souffrent moins d'anxiété sociale et ont une meilleure confiance en eux; ils sont moins susceptibles de fumer ou de développer une toxicomanie et moins susceptibles d'adopter des comportements sexuels à risque; ils sont plus concentrés et mieux préparés à l'apprentissage scolaire; et ils ont une meilleure image d'eux-mêmes, notamment les jeunes femmes. L'activité physique est une façon de leur enseigner la responsabilité sociale et le leadership.

Ce lien intrinsèque entre la santé physique et le mieux-être social, émotionnel et intellectuel a donné naissance à un nouveau terme: le savoir-faire physique. Une personne qui a un savoir-faire physique possède les habiletés motrices fondamentales nécessaires pour participer à des activités plus complexes. Par exemple, une personne qui est capable de botter ou de dribbler un ballon serait capable de jouer au soccer ou de patiner. Une personne capable de sautiller ou d'esquiver pourrait faire de l'athlétisme ou de la danse. Mais, il y a des applications plus larges. Les personnes ayant un savoir-faire physique peuvent se tenir en équilibre sur une échelle, un talent essentiel pour les pompiers et les couvreurs.

Les interventions en savoir-faire physique connaissent du succès auprès des enfants et des jeunes, car elles motivent et favorisent la confiance et la compétence inhérentes au plaisir. Dès qu'elles sont maîtrisées, ces caractéristiques encouragent l'adoption de comportements sains et vertueux pour toute la vie. En raison de sa capacité à motiver, le savoir-faire physique prend de plus en plus de place dans le curriculum d'éducation physique au pays. Soit dit en passant, le savoir-faire physique est la pierre angulaire de la nouvelle politique canadienne en matière de sport. Il ouvre la voie à la participation active et les enfants plus actifs sont en meilleure santé.

En 1970, dans le cadre du programme Jeunesse en forme Canada, le gouvernement fédéral a tenté de changer la mentalité des gens et de les encourager à se tenir en forme et à acquérir des compétences et des aptitudes utiles au-delà des années de formation. Malgré le fait que le programme ait été stoppé, la recherche et la pédagogie montrent qu'il est impératif de renouveler cet effort. Selon nous, le gouvernement fédéral a le mandat et la légitimité nécessaires pour agir de nouveau dans l'intérêt de tous les jeunes canadiens.

Les députés John Weston, Peter Stoffer et Kristy Duncan, ainsi que la marraine du projet de loi, la sénatrice Nancy Green Raine, reconnaissent que la journée nationale de la santé et de la condition physique est une initiative qui pourrait se transformer en un mouvement plus large et encourager les Canadiens à s'occuper de leur propre santé.

● (1540)

La semaine qui précède cette journée de la santé et de la condition physique pourrait servir de préambule. Cela permettrait d'encourager davantage les écoles et le système d'éducation à y participer.

De plus, à l'approche du 150^e anniversaire de la Confédération, en 2017, le gouvernement pourrait faire des investissements stratégiques pour favoriser l'activité physique des Canadiens. Dans le cadre de cette célébration, le Canada pourrait faire un effort concerté et proactif pour s'attaquer aux déterminants clés de la santé. Par

exemple, ensemble, tous les gouvernements du pays dépensent annuellement environ 200 milliards de dollars en soins de santé, mais seulement 2 % de cette somme est affectée à la promotion de la santé, à la prévention et aux initiatives d'activité physique.

La prévention est la meilleure façon d'améliorer la santé des Canadiens et de réduire les coûts des soins de santé. Nous savons que les coûts liés à l'inactivité physique, aux comportements sédentaires et à l'obésité sont exorbitants. En 2001, le coût économique associé à l'inactivité physique était évalué à 5,3 milliards de dollars, soit 1,6 milliard pour les coûts indirects des soins de santé et 3,7 milliards pour les coûts directs. Selon un rapport publié la semaine dernière par le McKinsey Global Institute, le coût mondial de l'obésité a atteint 2 billions de dollars, soit presque autant que le tabagisme ou l'incidence globale de la violence armée, de la guerre et du terrorisme. Nous pouvons réduire ces coûts en investissant davantage dans la prévention, entre 2 % et 3 % des dépenses nationales en soins de santé.

Le secteur de l'éducation physique et en santé félicite le gouvernement pour ses efforts visant à sensibiliser la population à ces enjeux. Éducation physique et santé Canada croit que chaque enfant mérite son propre podium. Les enfants physiquement actifs apprennent mieux, ont une vie plus productive et contribuent à la société. Selon le sondage d'opinion que nous avons mené, le public appuie très largement les initiatives proactives dans ce domaine.

En terminant, j'aimerais remercier John Weston et la sénatrice Nancy Green Raine de leurs efforts, réaffirmer la valeur et l'importance de l'adoption de cette loi sur la journée nationale de la santé et de la condition physique, et insister auprès du gouvernement pour qu'il utilise cette mesure comme un catalyseur afin de proposer d'autres mesures visant à favoriser l'activité physique des Canadiens.

Merci.

● (1545)

Le président: Merci, monsieur Jones.

Madame la sénatrice, vous avez la parole pour 10 minutes.

L'hon. Nancy Greene Raine (sénatrice, PCC, Sénat): Merci beaucoup. Je n'ai pas de texte à vous lire et il est possible que je prenne moins de 10 minutes. Je vais simplement vous parler des raisons pour lesquelles ce projet de loi a été mis de l'avant — et j'en profite pour remercier tout particulièrement John Weston ainsi que tous ceux qui l'ont appuyé — et surtout des éléments qui le rendent aussi primordial dans le contexte actuel.

Nous vivons une véritable crise avec des niveaux d'inactivité très élevés chez nos jeunes comme chez les Canadiens en général. Nous avons pourtant amplement de quoi nous inspirer. Pas plus tard qu'hier, je regardais Hazel McCallion qui est sortie patiner après avoir pris sa retraite à l'âge de 93 ans. J'ai en haute estime ces octogénaires et ces nonagénaires qui sont encore pleins de vie et de vitalité; ce sont mes héros. En regardant les enfants qui s'activent sur les terrains de jeu, je vois le même potentiel. Mais il y a aussi ces jeunes bien installés dans les estrades devant leur BlackBerry ou leur iPhone — mais je suppose qu'ils ont tous un iPhone. Je m'inquiète vraiment pour l'avenir de notre société.

Je me souviens des discussions que j'ai eues avec John et quelques autres pour déterminer comment nous allions évaluer les résultats des Olympiques de 2010, compte tenu des énormes efforts et des sommes importantes que nous y avons consacrés. Comment allions-nous déterminer si le jeu en valait vraiment la chandelle? Quels critères allions-nous utiliser? Nous avons tous convenu que ce ne serait pas le nombre de médailles remportées par le Canada. Ce ne serait pas non plus la réussite des jeux et le respect du budget. Il s'agirait plutôt de savoir si cet effort considérable a permis de changer les attitudes des Canadiens envers leur propre condition physique. Personne à l'époque ne pouvait s'imaginer qu'à peine cinq ans plus tard 50 % des élèves canadiens seraient littéralement accrochés à leur téléphone intelligent. Nous avons vraiment atteint un niveau de crise. Les statistiques sont révélatrices, et les choses ne peuvent pas continuer ainsi. Nous savons que c'est un véritable tsunami et que la situation va se détériorer considérablement si rien n'est fait.

Je crois qu'il est instinctif pour les enfants de vouloir courir, jouer et avoir du plaisir. J'ai l'impression que les parents ne savent plus trop quoi penser. D'une manière ou d'une autre, les parents en sont venus à craindre d'envoyer leurs enfants jouer au parc du quartier. Ils pensent qu'on pourrait les juger négligents s'ils n'ont pas constamment leurs enfants sous les yeux. Ils ne se rendent pourtant pas compte que l'on serait peut-être justifié de les accuser de mauvais traitements envers leurs enfants lorsqu'ils les laissent passer des heures et des heures devant un appareil ou un écran. Il faut vraiment que les choses changent. J'ai grandi à une époque où on nous envoyait jouer dehors. Nous étions très actifs. Nous inventions nos propres jeux. Je n'ai jamais participé à un sport organisé. Nous nous contentions de matchs improvisés dans la rue et dans les cours arrière. De nos jours, tout doit être tellement organisé que les enfants n'ont plus le temps de jouer. Ce n'est pas que je m'oppose au sport organisé. Nous avons des sports formidables et des gens merveilleux qui entraînent et aident les jeunes. Il faut toutefois garder une place pour le jeu non structuré.

Il se passe actuellement des choses très encourageantes. D'abord et avant tout, j'aime entendre les éducateurs physiques canadiens reconnaître que le savoir-faire physique est une compétence fondamentale qui doit être considérée comme une matière scolaire. On doit attribuer des notes à cet égard. Il faut l'évaluer. Il faut prendre cette compétence au sérieux. Je les invite à imiter ce qu'on a fait dans certains sports en fixant des niveaux un, deux, trois et quatre pour les programmes de formation des entraîneurs et des athlètes, car nous savons très bien qu'il ne sera pas possible, même si ce serait l'idéal, d'avoir un éducateur physique formé à l'université dans chaque classe du pays. Il faut que les éducateurs physiques puissent compter sur des gens capables de les aider de telle sorte que l'enseignant qui se retrouve désormais devant une classe de 20 ou 30 enfants allant du petit rondouillard qui ne sait pas trop comment bouger jusqu'à cette véritable bombe d'énergie qui déborde de sucre et est toujours prête à courir. Il faut de l'aide pour que ces enfants puissent sortir et être actifs.

Je suis également très encouragée lorsque je vois des programmes comme HIGH FIVE, qui a été lancé en Ontario et qui s'étend maintenant à la grandeur du pays. Ce programme vise la formation de ce que j'appellerais des animateurs de jeu, soit des gens qui peuvent s'occuper des enfants dans les parcs publics et contribuer à les garder actifs. Ce sont comme des éducateurs physiques de niveau un.

● (1550)

Il y a donc bien des initiatives intéressantes en cours. C'est très encourageant. Dans le cadre des efforts que j'ai déployés avec John et l'aide de ces gens merveilleux qui nous ont conseillés pour ce projet de journée nationale de la santé et de la condition physique, nous avons vu s'établir des partenariats public-privé et des liens de collaboration au sein du milieu des affaires au bénéfice de programmes visant à combler les lacunes actuelles.

Il se produit de nombreuses choses intéressantes, mais je dirais que la Journée nationale de la santé et de la condition physique n'est qu'un début. J'ai pris récemment connaissance des allocutions prononcées à la Chambre des communes à l'occasion de la deuxième lecture. C'est avec grand intérêt que j'ai pu constater le grand nombre de parlementaires qui reconnaissent l'importance de ces enjeux et parlent de la manière dont ils se sont eux-mêmes rendu compte, habituellement en raison d'un léger problème de santé, de la nécessité d'agir. J'ai en outre été très impressionnée du fait que tous les partis appuient cette initiative. C'est vraiment un effort exempt de toute partisanerie.

Nous devons maintenant tous relever le défi en faisant en sorte que tout cela se concrétise. Nous n'avons pas besoin de nouvelles études, même si les efforts de recherche doivent se poursuivre afin d'évaluer les progrès réalisés. Il faut que tous s'engagent à pousser dans la même direction. Il n'existe pas de solution facile. La santé et la bonne forme doivent passer par l'activité physique et une saine alimentation, ce qui ne va pas sans certaines difficultés.

Je vais terminer là-dessus en me mettant à votre disposition pour répondre à vos questions.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, madame la sénatrice.

Nous passons à un premier tour de questions où chacun aura droit à sept minutes.

Nous allons débiter avec M. Weston.

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Monsieur le président, c'est un grand honneur pour moi d'être ici aujourd'hui. C'est formidable pour nous d'accueillir trois personnes qui ont tellement de choses en commun. Vous partagez une grande passion pour la santé et la condition physique. Vous ne ménagez pas vos efforts en ce sens. Vous exercez une grande influence au pays dans vos domaines respectifs.

Débutons par l'athlète féminine par excellence au Canada au XX^e siècle. Nancy, vous avez dit certaines choses que j'ai trouvées fort intéressantes. Vous avez indiqué que c'était juste un début. Ce projet de loi aura pour effet de désigner le premier samedi de juin comme Journée nationale de la santé et de la condition physique. Est-ce purement symbolique ou, sinon, en quoi cela pourra-t-il vraiment aider le Canada à contrer quelques-unes des tendances relevées dans votre exposé tout comme dans les allocutions que nous avons pu entendre à la Chambre et au Sénat?

L'hon. Nancy Greene Raine: Pour motiver les Canadiens à passer à l'action, il faudra qu'un leadership s'exerce à tous les paliers, soit au niveau des provinces, au gouvernement fédéral et à l'échelon municipal. C'est un très vaste domaine. C'est notamment une question de structures en place. Il faut que chacun encourage sa municipalité à rendre ses installations accessibles dans toute la mesure du possible en supprimant les obstacles pour intégrer même ceux qui n'auraient pas nécessairement les moyens de profiter de certains programmes. Il y a beaucoup de pain sur la planche.

J'estime en outre qu'il nous faut adopter une approche à deux volets pour nous attaquer au problème de l'obésité et de l'embonpoint. Il faut de l'exercice et une saine alimentation. Pensons à ce que nous avons fait dans le cas de la cigarette. Nous avons reconnu qu'elle était nocive pour la santé et une initiative de grande envergure a été déployée pour inciter les gens à arrêter de fumer, un effort couronné de succès. Il faut toutefois reconnaître que s'il est assez facile de dire aux gens: « Arrêtez de fumer; vous allez en mourir », il est moins évident d'affirmer « Arrêtez de manger; vous allez en mourir », car manger n'est pas une option. Il faut toutefois s'alimenter correctement. Il faut adopter un régime alimentaire approprié et éviter les calories vides. Il y a donc beaucoup de travail à faire.

Pour ce qui est de la nutrition, je dirais que nous devons composer avec une situation où l'industrie des aliments et des boissons mise sur un important budget de publicité. J'aime envisager les choses dans le contexte d'une grande compétition sportive. Pour le secteur des aliments et boissons, l'enjeu réside essentiellement dans la part de marché et la réalisation d'un bénéfice au profit des actionnaires. C'est ainsi que les entreprises de ce secteur peuvent marquer des points. Mais pour toute compétition, il faut établir des règles. Il faut aussi des arbitres qui imposeront des pénalités à ceux qui enfreignent les règles. Je pense que c'est au gouvernement qu'il revient d'établir les règles du jeu. Comme je ne suis pas certaine que nous ayons vraiment été efficaces à ce chapitre, nous avons peut-être un petit défi à relever.

• (1555)

M. John Weston: Merci. Permettons maintenant à nos autres témoins d'intervenir.

Monsieur Elliott, vous avez indiqué que 155 villes ont déjà proclamé une journée de la santé et de la condition physique avant même que le projet de loi ne soit adopté. La Colombie-Britannique a été la première province à intervenir en ce sens, et le Yukon lui a emboîté le pas. Que faudra-t-il faire selon vous pour inciter les autres villes à agir?

Croyez-vous que l'on a raison de vouloir ainsi mobiliser les gens en passant par leurs administrations locales et l'exploitation d'installations comme les centres récréatifs et les piscines?

M. Robert Elliott: C'est assurément en intervenant directement au niveau communautaire et local que nous pourrions mobiliser un maximum de Canadiens. Selon moi, les efforts doivent notamment s'amorcer au niveau de l'administration municipale. Je sais que des discussions sont en cours avec la Fédération canadienne des municipalités pour faire en sorte que ces dernières soient plus nombreuses à appuyer l'initiative et à convaincre les ressources locales de son importance.

C'est à ce niveau-là que les Canadiens pourront être plus nombreux à passer à l'action. Et plus ils sont nombreux... C'est évidemment ce que nous recherchons.

M. John Weston: Nous nous réjouissons que la FCM soit allée de l'avant en mai en proclamant cette journée et en invitant ses 2 000 membres à faire de même, comme l'a fait l'Union des municipalités du Québec.

Monsieur Jones, vous avez indiqué que c'était une initiative non partisane. Ainsi, la piscine du Château Laurier accueillait ce matin même des députés des Partis libéral, conservateur et vert, et nous étions tous...

Mon Dieu, je me rends compte qu'aucun membre du comité n'était à la piscine ce matin.

Des voix: Oh, oh!

M. John Weston: L'initiative parlementaire de mise en forme nous invite à travailler tous ensemble. Pouvez-vous nous dire en quoi elle est importante? Vous avez été présent à plusieurs activités comme la Journée du vélo au Canada et la Journée nationale des gilets de sauvetage et de la natation auxquelles participaient des députés de tous les partis. Qu'est-ce qui découlera selon vous de ce soutien multipartite?

M. Chris Jones: Je crois que tous reconnaissent que cet enjeu va au-delà des considérations partisans et que l'inaction dans ce dossier aura pour effet de réduire les sommes disponibles à des fins discrétionnaires. Les formations de toutes allégeances politiques savent pertinemment que les soins de santé comptent maintenant pour pas moins de 40 à 45 % des dépenses de la plupart des gouvernements provinciaux. Selon des données que j'ai pu consulter récemment, les tendances actuelles indiquent que cette proportion pourrait atteindre jusqu'aux alentours de 65 % dans certaines provinces. En pareil cas, il ne resterait effectivement plus d'argent pour d'autres activités.

Je pense que le soutien multipartite découle d'une reconnaissance mutuelle du problème et de la nécessité de s'y attaquer de façon systématique. Je n'y vois aucunement un enjeu partisan.

M. John Weston: L'une des choses les plus significatives que vous ayez dites, sénatrice Greene Raine, c'est que les athlètes ne sont pas juste des athlètes, ils sont aussi des leaders. Vous en êtes l'illustration même dans votre rôle de sénatrice et dans les efforts que vous déployez en faveur de la santé et de la bonne condition physique.

Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Dans quelle mesure les athlètes de pointe sont-ils disposés à interagir avec le reste des Canadiens?

L'hon. Nancy Greene Raine: Il me suffit de penser au nombre de gens qui se sont adressés à moi au fil des ans... C'est un peu plus gênant maintenant lorsqu'un homme aux cheveux gris vient me dire que j'ai visité son école lorsqu'il était enfant...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Nancy Greene Raine: ... mais un athlète au niveau national a cette formidable possibilité de rendre visite à des enfants sur lesquels il pourra avoir un impact. Je ne connais aucun athlète, qu'il s'agisse d'un olympien ou d'un autre sportif de pointe, qui va refuser d'aller voir les enfants dans les écoles ou sur les terrains de jeu, si on lui demande de le faire. Je vous dis donc à tous qu'il suffit de demander pour que les athlètes se fassent un plaisir de participer. C'est exactement ce que font bien des gens dans le monde du sport.

Mais, vous savez, nous sommes tous des athlètes. Je suis toujours impressionnée de voir ces chefs de file du milieu des affaires, de la politique ou des arts qui prennent en main leur propre santé. Vous pouvez bien compter sur le meilleur système de santé au monde, mais vous ne serez pas en santé si vous ne prenez pas soin de vous. Tout le monde peut faire montre de leadership à ce niveau.

• (1600)

M. John Weston: Ai-je encore du temps pour une autre question?

Le président: Non, vous n'avez plus de temps, monsieur Weston.

[Français]

Monsieur Nantel, vous avez la parole. Vous disposez de sept minutes.

M. Pierre Nantel (Longueuil—Pierre-Boucher, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

J'ai bien entendu les arguments présentés tant par la sénatrice Greene Raine que par MM. Jones et Elliott.

Madame Greene, j'accompagnais M. Weston et Mme Harper en mai pour un événement concernant le Sentier transcanadien. Vous semblez vouloir vous en prendre à la façon dont les parents agissent avec leurs enfants. Mes enfants sont maintenant grands, mais je me souviens de m'être dit: « Voilà un bon film qui va les captiver pendant 90 minutes; je vais avoir le temps de respirer un peu ».

Vous dites que nous devrions plutôt nous efforcer de passer du temps de qualité avec nos enfants pour pratiquer avec eux des sports faciles d'accès comme le vélo.

Par ailleurs, du point de vue des professeurs d'éducation physique, monsieur Jones... je reviendrai à vous madame Greene Raine.

On a choisi un samedi pour tenir cette journée spéciale. Je comprends que l'on vise ainsi les familles, ce qui est formidable. Je pense que c'est un travail qui doit se faire au quotidien.

Reste quand même le problème de la diminution du nombre de sports dans les programmes de cours. Comme vous l'avez souligné à maintes reprises, il va de soi que les taux d'obésité deviennent inquiétants et que les circonstances ne sont plus les mêmes. Notre comité a dû se pencher sur les effets de l'évolution technologique dans le monde culturel, mais il y a aussi un impact sur la santé des Canadiens, car ces petits écrans offrent tellement de possibilités que les gens deviennent complètement accros.

C'est une journée que l'on veut consacrer aux familles, mais comment les éducateurs physiques peuvent-ils jouer un rôle?

M. Chris Jones: En faisant la promotion de l'événement au cours des dernières années, notre organisation a fait valoir aux enseignants et aux autres intervenants du réseau scolaire qu'ils pouvaient passer à l'action en compagnie de leurs élèves, ce que plusieurs n'ont pas manqué de faire. Je crois que les gens en viendront à considérer qu'il s'agit en fait d'une semaine complète consacrée à la santé et à la bonne forme physique, avec comme point culminant les célébrations officielles du samedi. C'est sans doute la direction que nous allons prendre.

Les enseignants sont souvent eux-mêmes des parents. Ils se préoccupent de l'inactivité de leurs enfants. Selon les données les plus récentes, les enfants seraient sédentaires pendant quelque 8,6 heures par jour, soit 60 % de leur temps d'éveil. Il va de soi qu'il faut trouver un moyen de les faire bouger un peu plus. L'éducation physique est un élément de la solution, mais nous savons que la période suivant la journée scolaire, soit de 15 heures à 18 heures, est également cruciale. Les enfants pourraient en profiter pour faire de l'activité physique, mais bon nombre d'entre eux rentrent à la maison pour faire leurs travaux scolaires, se livrer à des jeux ou s'occuper d'un petit frère ou d'une petite soeur. Il faut trouver des façons pour qu'ils soient plus actifs pendant cette période de 15 heures à 18 heures, et c'est souvent à l'école qu'on peut y parvenir.

M. Pierre Nantel: Merci.

[Français]

Comme je vous le mentionnais la dernière fois quand vous étiez en compagnie de Mme Harper, nous ne sommes peut-être pas du même avis en ce qui a trait au réchauffement climatique, mais je suis tout à fait de votre avis relativement à l'activité physique.

Je pense que vous êtes bel et bien une héroïne qui a transmis cet enthousiasme d'aller au bout de soi-même par le sport. J'ai mangé

beaucoup de barres de chocolat Mars en pensant à vous. Si on peut vendre du chocolat, on peut certainement vendre le sport également.

Que pouvons-nous faire pour rendre plus accessible une initiative comme le Sentier transcanadien dans laquelle vous êtes impliquée?

Une des choses que j'ai apprises en trois ans est que, lorsqu'il y a un enjeu, il est toujours bon d'aller voir ce que les autres pays ont fait. Où se situe le Canada sur le plan de la participation sportive? Sommes-nous des derniers ou des premiers de classe? Où sommes-nous? Que proposeriez-vous?

• (1605)

L'hon. Nancy Greene Raine: Je ne pense pas être la personne la mieux placée pour expliquer cela, car je n'ai pas tous les chiffres. Néanmoins, je pense que l'inactivité est un problème mondial. Les meilleurs pays sont ceux qui ont un bon système d'éducation physique dans leurs écoles.

Malheureusement, la plupart des provinces canadiennes ont laissé tomber l'éducation physique pour les ordinateurs. Elles ont aussi laissé tomber les cours d'économie domestique et c'était peut-être une erreur.

J'ai souvent entendu les provinces dire qu'il n'y avait pas assez de temps dans une journée pour l'éducation physique. Cependant, au Manitoba, tous les étudiants ont de l'éducation physique à tous les jours. C'est donc possible.

À mon avis, nous allons viser cela à nouveau.

M. Pierre Nantel: D'accord.

Je vais céder le reste de mon temps de parole à Mme Mathysen, qui aimerait vous poser une question sur l'alimentation.

[Traduction]

Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Merci beaucoup de votre présence aujourd'hui.

Je suis toujours ravie de vous voir, sénatrice Greene Raine, et il est bon d'avoir de vos nouvelles.

Vous avez tous abordé le problème du comportement sédentaire.

Sénatrice Raine, vous avez parlé d'une alimentation saine et du fait que les enfants consomment parfois des aliments vraiment très néfastes pour la santé.

Il y a quelques jours à peine, un de nos députés du Québec disait que sa province avait interdit il y a 30 ans la publicité pour la malbouffe visant les enfants de moins de 13 ans et que le taux d'obésité infantile avait ainsi été réduit de 17 %. Voilà qui me semble être une avenue fort intéressante. Lorsque j'étais enseignante, je me suis battue bec et ongles contre ces publicités de boissons gazeuses et de croustilles et toutes ces choses qu'on offrait dans les écoles. Comme les écoles manquaient d'argent en raison des compressions budgétaires, elles permettaient aux entreprises d'utiliser leur système de communication interne pour diffuser des publicités de la sorte. Nous nous sommes opposés à cela, et je crois que nous avons raison...

Le président: Madame Mathysen, vous allez devoir conclure pour que je puisse laisser quelques secondes à la sénatrice pour une brève réponse. Je vous remercie.

Mme Irene Mathysen: Devrions-nous interdire ces publicités?

L'hon. Nancy Greene Raine: Je me souviens de mes publicités pour la barre Mars.

Mme Irene Mathysen: Et pour les croustilles et les boissons gazeuses.

L'hon. Nancy Greene Raine: Je sais que de nombreux Canadiens se mobilisent et qu'une coalition est formée pour dégager des solutions. Encore une fois, j'estime que nous devons examiner le tableau d'ensemble. Si nous envisageons d'utiliser des fonds publics pour la promotion de saines habitudes alimentaires, nous n'allons jamais sortir vainqueurs de cette lutte contre une industrie disposant de millions de dollars en budgets de publicité pour des produits qui ne sont pas particulièrement bons pour la santé. Il faut que nous adoptions certaines règles. Je ne sais pas exactement en quoi doivent consister ces règles, mais nous devons nous pencher sur la question.

C'est une combinaison de tout cela. Il n'y a pas seulement le sport et l'activité physique; il faut aussi considérer l'autre partie de l'équation.

Le président: D'accord. Merci beaucoup.

Nous allons passer à M. Hsu pour les sept prochaines minutes.

M. Ted Hsu (Kingston et les Îles, Lib.): Merci de votre présence aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à la sénatrice Greene Raine. On nous a dit à quel point il est important de parvenir à mobiliser les municipalités aux fins d'une journée nationale de la santé et de la condition physique. Je me demandais simplement si les gouvernements provinciaux et les administrations municipales avaient été consultés relativement à l'instauration de cette journée spéciale. Le cas échéant, quelles ont été les réactions ou les points de vue exprimés?

L'hon. Nancy Greene Raine: Nous n'avons pas consulté officiellement les provinces. Nous avons décidé de commencer ici et de les inviter ensuite à se joindre à nous. De façon générale, nous avons obtenu de très bonnes réactions.

Le premier projet de loi que le député Weston a déposé demandait aux municipalités de mettre leurs installations récréatives à la disposition de la population gratuitement à l'occasion de la Journée nationale de la santé et de la condition physique. On a ressenti une certaine réticence; ce ne sont pas toutes les municipalités qui y voyaient un intérêt. Certaines municipalités manquaient d'installations, les utilisaient déjà au maximum ou n'avaient pas suffisamment d'espace. D'autres municipalités trouvaient que leurs installations étaient sous-utilisées, alors elles seraient disposées à ouvrir les portes de leurs installations.

Il y a donc beaucoup de situations différentes. En désignant une journée, on lance le dialogue sur les mesures qui pourraient être prises, et nous voulons communiquer ce que les municipalités mettent en oeuvre et ce qui se fait partout au pays. Évidemment, il ne s'agit pas seulement des municipalités. On parle aussi des Premières Nations, et nous espérons que les choses vont progresser.

• (1610)

M. Ted Hsu: Monsieur Elliott, vous avez longuement parlé des retombées économiques et, je suppose, de tout ce qui pourrait découler des bons investissements dans le fait d'amener les gens à être plus actifs.

Dans cette optique, selon vous, de quelle façon le gouvernement fédéral pourrait-il contribuer à cette Journée nationale de la santé et de la condition physique? Dans le cadre de ce projet de loi, y a-t-il des initiatives précises ou peut-être des investissements que vous souhaiteriez que le comité recommande au gouvernement?

M. Robert Elliott: Je pense que Chris Jones en a touché un mot également. Il faudrait davantage investir dans la prévention des maladies, étant donné les chiffres que nous avons tous les deux exposés. La sénatrice Greene Raine en a aussi parlé; si rien n'est fait,

on pourrait faire face à d'importantes difficultés économiques à l'avenir.

Je pense que si le gouvernement fédéral peut jouer un rôle de premier plan et consacrer plus d'argent à des initiatives de prévention des maladies et de promotion d'un mode de vie sain et actif, et ainsi de suite... Comme nous l'avons dit au Comité permanent des finances, selon nos chiffres, le gouvernement fédéral dépense actuellement près de 9 milliards de dollars par année en soins de santé, et environ 2 % de cette somme est destinée aux initiatives de prévention des maladies et de promotion de l'activité physique. Si on pouvait augmenter ce financement à 3 %... Cela représenterait une augmentation d'à peine 1 %, mais cette hausse se chiffrerait à 90 millions de dollars. Ce n'est pas rien. Nous sommes conscients qu'il faut prendre des mesures dans ce sens le plus rapidement possible pour en arriver à un point où il y a une reconnaissance. Si le gouvernement fédéral prend l'initiative, les gouvernements provinciaux emboîteront peut-être le pas et commenceront à déployer des efforts et à investir davantage dans ce type d'initiatives à leur niveau.

M. Ted Hsu: Corrigez-moi si je me trompe, mais vous dites que s'il s'agit d'un bon investissement, il ne faut pas hésiter à investir davantage.

M. Robert Elliott: Investir davantage et...

M. Ted Hsu: Ne pas avoir peur d'investir beaucoup d'argent puisqu'il s'agit d'un bon investissement.

M. Robert Elliott: Et s'attendre aussi à ce que les résultats se manifestent plus tard.

M. Ted Hsu: D'accord.

Si vous me permettez, j'aimerais approfondir la question davantage. D'après les résultats de l'Enquête auprès des ménages, il semble que, de façon générale, les Canadiens se livrent de moins en moins à des activités physiques.

Y a-t-il des groupes précis ou des groupes à risque auprès desquels le gouvernement fédéral pourrait intervenir afin de renverser cette diminution de l'activité physique?

M. Robert Elliott: Il y en a quelques-uns sans doute. À mon avis, il faudrait se préoccuper davantage des groupes défavorisés. Je pense notamment aux personnes à faible revenu et aux membres des Premières Nations, comme la sénatrice Greene Raine vient de le mentionner. Je crois qu'il faut accorder plus d'attention à ces groupes pour les amener à participer davantage.

J'ai peut-être les moyens d'inscrire mes enfants à des activités et de les y conduire tous les samedis matin — ou n'importe quel autre jour de la semaine, mais ce n'est pas le cas de tout le monde, et je crois que ce sont ces gens-là qu'il faudrait aider.

M. Ted Hsu: Merci.

Monsieur Jones, à votre avis, de quelle façon le gouvernement fédéral peut-il collaborer avec vous ou avec votre organisation pour promouvoir la santé et la condition physique?

• (1615)

M. Chris Jones: Tout d'abord, il faut reconnaître qu'il s'agit d'une réalité qui touche toutes les provinces, d'un bout à l'autre du pays. Même si l'éducation est un domaine de compétence provinciale, lorsqu'un problème afflige l'ensemble du pays, je crois qu'on peut demander au gouvernement fédéral d'agir.

Dans les années 1970, lorsque le programme Jeunesse en forme Canada a été mis sur pied — et bizarrement, c'est mon organisation qui a conçu le test de condition physique pour ce programme il y a 40 ans. Il existe un précédent, et je dirais qu'une intervention nationale — et nous en avons parlé dans notre mémoire prébudgétaire —, pour ce qui est de diagnostiquer et d'évaluer le savoir-faire physique, serait un bon point de départ.

Je pense qu'une telle initiative pourrait être réalisée à hauteur de 10 millions de dollars par année, en gros, si on compte chaque enfant d'âge scolaire au pays. Il faut se rappeler que l'école est un endroit où les enfants passent six heures et demie par jour. Certains enfants ne peuvent pas participer à des cours ni faire partie d'une équipe sportive, mais tous les enfants vont à l'école.

M. Ted Hsu: Il y a donc une place pour des investissements nationaux.

M. Chris Jones: À long terme, oui. Comme la sénatrice Raine l'a mentionné, nous avons tout d'abord besoin d'une journée symbolique pour mobiliser les Canadiens, mais graduellement, je crois que des mesures comme celle-ci pourraient être bénéfiques.

M. Ted Hsu: Très bien.

Je pourrais peut-être poser la même question à la sénatrice. Y a-t-il des investissements ou des programmes précis que nous devrions recommander au gouvernement fédéral afin d'appuyer l'adoption de ce projet de loi?

L'hon. Nancy Greene Raine: Il y a assurément des mesures que le gouvernement fédéral peut prendre, et je suis d'accord avec mon collègue Chris Jones pour dire que les écoles sont essentielles dans ce contexte. Tous les enfants fréquentent l'école, et si nous voulons prendre la question du savoir-faire physique au sérieux, nous devons le mesurer.

Je repense aux prix d'aptitude physique. J'ai participé à l'élaboration de ce programme dans les années 1960. Nous évaluions les performances en fonction de certains objectifs. Beaucoup d'enfants gardent de très bons souvenirs des efforts acharnés qu'ils ont dû déployer pour obtenir leur médaille d'or. Pour certains enfants, et probablement une proportion importante, c'était plutôt une expérience négative puisqu'ils n'ont pas pu réaliser ces objectifs.

Je pense que nous devons rétablir ces récompenses et fixer des critères, de sorte que les enfants puissent améliorer leur propre condition physique. Nous devons également reconnaître les personnes qui se sont le plus améliorées et envisager des programmes spécialement conçus pour ces enfants qui sont laissés pour compte, ceux qui intègrent le système d'éducation et qui ne sont pas à la hauteur et qui souffrent d'embonpoint. C'est une réalité.

Nous devons adopter une approche à deux volets. Ainsi, le gouvernement pourrait jouer un rôle en établissant les critères et en mettant sur pied un programme auquel tous les districts scolaires de partout au pays seraient libres d'adhérer. Chose certaine, nous savons que c'est ce que les gens recherchent.

Vous le savez de par votre expérience, Chris.

Le président: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Hsu.

Je vais maintenant céder la parole à M. Yurdiga, pour sept minutes.

M. David Yurdiga (Fort McMurray—Athabasca, PCC): Monsieur le président, je vais partager mon temps avec M. Weston.

J'aimerais tout d'abord remercier les témoins d'être ici aujourd'hui. C'est un dossier très important. J'ai des enfants et des petits-enfants.

Comme vous le savez, nous voulons ce qu'il y a de mieux pour nos enfants et nos petits-enfants. L'adoption de ce projet de loi améliorera grandement la situation, à mon avis.

D'où je viens, il y a de nombreuses communautés isolées qui n'ont pas accès à des installations récréatives et qui offrent très peu d'activités parascolaires. Je pense qu'il est important de miser sur notre système scolaire actuel pour promouvoir la pratique d'activités saines.

Ma première question s'adresse à M. Jones. Comment Éducation physique et santé Canada compte-t-il faire la promotion de la journée nationale de la santé et de la condition physique dans les écoles?

M. Chris Jones: Nous avons déjà commencé à faire de la promotion grâce à notre site Web et à l'envoi de courriels à nos membres. La présidente du conseil a fait beaucoup de promotion dans ses écoles. Une fois que cette journée sera proclamée et que le projet de loi aura reçu la sanction royale, nous exercerons davantage de pression auprès des écoles et de nos homologues provinciaux. Il existe des associations d'éducation physique provinciales.

Je pense que vous poussez une porte à demi-ouverte; beaucoup de gens voudront s'y mettre d'emblée. Il y a bien des gens qui attendent une initiative comme celle-là puisqu'elle répond réellement à leurs besoins. Alors que la Journée du sport au Canada vise davantage le sport de compétition, cette journée englobe un large éventail d'activités.

• (1620)

M. David Yurdiga: Merci.

Lorsque j'étais enfant, il n'y avait pas beaucoup d'installations récréatives dans notre communauté, et notre école était l'endroit où les parents et leurs enfants se retrouvaient pour participer à diverses activités sportives, que ce soit le volley-ball, le hockey, ou peu importe. Envisage-t-on de faire participer les parents aux activités physiques dans nos écoles, à raison d'une ou deux fois par semaine? Estimez-vous que la participation des parents est un aspect important?

M. Chris Jones: Tout à fait. Je crois que vous avez visé juste. Les parents doivent adopter de bons comportements parce qu'ils sont un modèle pour leurs enfants. En ce qui me concerne, j'essaie de courir régulièrement, lorsque le temps le permet, afin de donner l'exemple à mes enfants. Je pense que de plus en plus, lorsque nous élaborons des outils scolaires, notre philosophie est de faire participer les parents. Le Programme de promotion de la santé dans les écoles est l'un de ces outils où les parents sont les principaux intervenants.

Toutefois, il faut tenir compte des difficultés habituelles auxquelles sont confrontés les ménages à deux revenus, c'est-à-dire des parents qui reviennent à la maison fatigués et qui doivent préparer le souper. Nous devons donc nous assurer qu'entre 15 et 18 heures, les enfants peuvent pratiquer une activité physique de qualité. Soit dit en passant, j'aimerais féliciter Canadian Tire pour les mesures qu'il a prises récemment dans ce sens.

M. David Yurdiga: Merci.

C'est tout pour mes questions.

Le président: Monsieur Weston.

M. John Weston: Merci, monsieur le président.

Cette initiative a été conçue pour permettre aux parlementaires d'être de petits ministres de la santé. On a lancé une initiative parlementaire de mise en forme dans le cadre de laquelle un entraîneur bénévole vient le mardi, puis un entraîneur de natation le jeudi, et ce, sans égard au niveau de compétence des députés ou des sénateurs. En fait, certains députés qui n'avaient jamais fait de natation auparavant nagent aujourd'hui non seulement pour leur santé, mais aussi pour donner l'exemple. Chaque député est invité à collaborer avec les maires et les conseillers de leur circonscription.

Madame la sénatrice, peut-on rêver qu'un jour, tous les députés et sénateurs viendront sur la Colline en considérant que la promotion de la santé et de la condition physique fait partie de leur mandat?

L'hon. Nancy Greene Raine: Je pense que c'est un objectif que nous devrions nous fixer. J'aimerais demander aux députés ici présents combien d'entre eux ont collaboré avec les maires de leurs circonscriptions à ce chapitre? Si vous ne l'avez pas fait, pourquoi? Nous essayons de vous rendre la tâche plus facile. Je vous encouragerais donc à le faire.

Vous êtes le comité du patrimoine. Nous devons réfléchir au patrimoine du Canada. À l'époque, nous avons dû trimer dur dans ce pays, qui était nouveau, rural et qui regorgeait de matières premières. Aujourd'hui, la vie est devenue plus facile, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Nous devons maintenant revenir à quelques-unes de nos activités patrimoniales. Il est bien beau de pouvoir bénéficier d'installations, et il est très important que les écoles participent aux efforts, mais les activités de plein air traditionnelles, comme la randonnée et le vélo, ne coûtent rien. Nous devons trouver des moyens d'inciter les gens à pratiquer ces activités.

Je vois des députés qui organisent des marches ou des courses dans leur circonscription, et ces événements remportent beaucoup de succès. Je vous encouragerais donc à le faire de façon régulière. Souvent, les gens ont besoin d'une excuse pour bouger. Ces activités de bienfaisance et ces événements spéciaux sont très efficaces. Une fois que les gens commencent, ils se rendent vite compte à quel point il est plaisant de marcher avec leurs voisins ou leurs amis. Chose certaine, tout le monde a un rôle à jouer.

Merci, John.

M. John Weston: Dans un moment, nous allons entendre quelqu'un qui a joué un rôle clé dans le 125^e anniversaire du Canada et qui a contribué à la création du sentier Transcanadien. Nous parlons maintenant du 150^e anniversaire, MM. Elliott et Jones. Selon vous, est-il important que la santé et la condition physique fassent partie des célébrations du 150^e anniversaire?

M. Chris Jones: Je peux vous en parler parce qu'il s'avère que je travaille dans le même édifice que la femme qui dirige les Jeux du Canada. Elle m'a dit qu'elle prévoyait mettre en vedette les Jeux du Canada dans le cadre du 150^e anniversaire. Nous avons parlé de la façon dont nous pourrions intégrer la dimension scolaire et célébrer les enseignants en éducation physique et le rôle qu'ils jouent auprès des enfants.

Une commémoration de cette envergure peut assurément stimuler l'activité physique. Nous craignons que, dans le cadre de cet anniversaire, on accorde une trop grande place à l'architecture, aux politiques et à beaucoup d'autres choses, car si on ne met pas l'accent sur le capital humain, si nous sommes des gens sédentaires et obèses, je pense que la célébration perdra un peu de son sens. Il est très important de miser sur ce projet de loi et cette célébration pour faire progresser les choses.

• (1625)

L'hon. Nancy Greene Raine: Ce serait merveilleux de pouvoir jouer un rôle actif dans le cadre du 150^e anniversaire. Nous avons parlé de la possibilité d'encourager les gens à se livrer à des activités dans l'intervalle entre la Journée de la santé et de la condition physique, soit le premier samedi de juin, et la Fête du Canada, le 1^{er} juillet.

De nos jours, grâce aux médias sociaux et à l'Internet, il est possible d'assurer un suivi et de mesurer les progrès. Si nous pouvions amener 20 millions de Canadiens à prendre part à ce festival de mise en forme de trois semaines, ce serait génial, et si nous pouvions le célébrer sur le sentier Transcanadien... Je trouve que le sentier Transcanadien est extraordinaire. Il représente tellement pour nous. Il relie le Canada d'un océan à l'autre. À bien des endroits, on retrouve des sentiers historiques, des sentiers autochtones, d'anciens sentiers miniers. Ces sentiers ne mènent pas partout, mais notre artère principale ne va pas partout. À ce sentier s'ajoutent d'autres types de sentiers. Chaque municipalité a ses sentiers. Il faut bâtir, utiliser et célébrer tous ces sentiers dans le cadre du 150^e anniversaire; je pense que ce serait un plan formidable.

Le président: Merci.

Sur ce, c'est la fin de cette table ronde. Je remercie les témoins de s'être déplacés.

Je suspends brièvement les travaux.

•

(Pause)

•

• (1630)

Le président: Reprenons cette 30^e séance du Comité permanent du patrimoine canadien en accueillant le deuxième groupe de témoins: le président du sentier Transcanadien, M. Paul LaBarge, et M. Landon French, de la Fondation Bon départ de Canadian Tire. Monsieur French et moi avons joué quelques fois au hockey ensemble: ce n'est pas un mauvais joueur.

Chacun de vous dispose de 10 minutes.

Nous commençons par vous, monsieur LaBarge.

M. Paul LaBarge (président, Sentier Transcanadien): Merci beaucoup.

[Français]

C'est un plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui. Je vous remercie du temps que vous m'accordez.

[Traduction]

Je m'occupe du sentier Transcanadien depuis 1992, ce qui est un témoignage de ma stupidité ou une preuve de dévouement. J'ignore duquel des deux il s'agit.

Je peux vous dire que les observations qu'a faites la sénatrice Greene Raine sur le sentier Canadien évoquent vraiment ce que le sentier représente. Il passe à moins de 30 minutes de distance de 80 % de tous les Canadiens. Il traverse un millier de collectivités différentes. Au bout du compte, il reliera les unes aux autres toutes les collectivités canadiennes, à l'échelle humaine.

Nous reconnaissons, comme l'a dit la sénatrice Raine, que ce sentier traverse des lieux historiques et certains des plus beaux sites du monde entier. Il est accessible à tous et gratuitement. C'est probablement le plus beau cadeau que les Canadiens se sont fait au cours des 25 dernières années. Il donne à chacun la possibilité d'être actif et de participer.

Il est intéressant que votre comité ait déjà reconnu l'importance du sentier Transcanadien. Permettez-moi de vous citer:

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada ou tout autre organisme autorisé à organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, examine des façons d'inciter les collectivités et les donateurs à contribuer à l'achèvement du sentier Transcanadien.

Le projet de ce sentier est un legs de Canada 125. La célébration du 125^e anniversaire du Canada devait donc coïncider avec le lancement de ce qui serait un legs pour tous les Canadiens, dorénavant.

En janvier 2014, le premier ministre a annoncé en ces termes le financement fédéral accordé au sentier Transcanadien:

Le sentier Transcanadien permettra tant aux Canadiens qu'aux visiteurs de l'étranger de profiter de certains des paysages les plus extraordinaires du monde, tout en favorisant la santé et la bonne forme physique que procurent des activités récréatives très diverses. Le parachèvement de ce projet d'ici 2017 constituerait un formidable patrimoine associé au 150^e anniversaire du Canada puisque ce sentier relierait presque 1 000 communautés et donnerait à ses usagers un point de vue unique sur notre spectaculaire héritage naturel et culturel.

Des témoins vous ont déjà parlé des taux élevés d'obésité. Eh bien, je peux vous dire qu'ils ne sont que la partie visible de l'iceberg. Ça ne s'arrête pas là. Il se trouve aussi que je porte la casquette de président de la Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa. Devinez quoi? Nous constatons, à l'échelle de la population, beaucoup de personnes qui prennent de l'âge, qui ont un excédent de poids, qui ne sont plus en bonne condition physique et qui souffrent de maladies du cœur. Contre cela, le meilleur remède reste l'activité, notamment la marche. C'est la vérité.

À propos, cette vérité ne s'applique pas à cette seule catégorie de la population; elle s'applique aussi aux personnes âgées qui souffrent de la baisse de leurs facultés intellectuelles. Il existe une corrélation prouvée entre l'exercice et l'augmentation de l'acuité intellectuelle. Il existe aussi une bonne corrélation entre l'exercice et la réduction du diabète. En vérité, la cure la plus généralement prescrite est l'exercice.

Votre défi — c'est la question que vous vous êtes posée à vous-mêmes, il y a quelques instants — est à quoi allons-nous consacrer l'argent? À quoi le dépensons-nous? Comment obtenons-nous ces installations?

Je peux vous dire que, à New Westminster, on a fait choisir, par référendum, entre une piste récréative et une nouvelle patinoire intérieure. On a choisi le sentier récréatif, parce qu'il est accessible à tous plutôt qu'à certains dans la collectivité.

• (1635)

Je cache plutôt mal mes convictions à ce sujet et pour cause. J'ai fait du vélo, de la marche et de la promenade partout dans le monde. Un guide, dans le désert d'Atacama, au Chili, à la vue de ma carte professionnelle pour le sentier Transcanadien, s'est écrié: « L'un des endroits les plus magnifiques du monde ». Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard m'a dit que le sentier Transcanadien ne le cédait qu'à un personnage de fiction comme principale attraction touristique dans sa province: Anne de la maison aux pignons verts. Il croit que les deux expliquent en grande partie la position économique de sa province, tout en procurant une voie accessible entre les collectivités.

Je vous félicite d'adopter cette loi qui sera, je l'espère, le prélude d'un véritable mouvement qui encouragera les Canadiens à se soucier chaque jour de leur santé et de leur mieux-être.

Dans les premiers temps, il fallait courir et chasser pour survivre. Il n'est plus nécessaire de chasser, mais on doit toujours courir parce que c'est l'essence de la vie. L'absence de mouvement amène l'entropie.

Je voudrais notamment vous dire que le fait de s'asseoir est considéré comme le nouvel équivalent du tabagisme. C'est exactement l'effet que ça exerce sur la santé. Si c'est vrai, le remède est la marche. Levez-vous et marchez. Rendez-vous à pied vers le lieu de votre rendez-vous et non par l'autobus parlementaire. Courez ou marchez, rapidement ou lentement. Marchez seulement. C'est bon pour tout le monde. C'est bon pour vous. Vous arriverez à la Chambre avec l'esprit plus clair que si vous aviez pris l'autobus. C'est la vérité.

Je peux aussi vous dire que la marche s'est révélée très bienfaitante contre le stress et le chagrin. Il s'est formé des groupes de marcheurs parce que cet exercice réduit la tension et augmente le débit sanguin. Encore une fois, c'est simplement une question de bonne santé.

J'entends dire, notamment, qu'on est trop occupé. Oui, vous l'êtes. Oui, nous le sommes tous, mais vous savez quoi? Visitez la ville; examinez les comptes publics et vous verrez ce que coûte la remise à plus tard des travaux d'entretien. Vous vous rappelez? On disait que votre corps est un temple. Il a grandement besoin d'entretien. Si vous n'y voyez pas, cela coûtera très cher, et ces coûts commencent à paraître dans notre système de santé.

Pour conclure, un aperçu de ma situation personnelle. En 2008, on m'a fait un quadruple pontage. Pourtant, je faisais de l'exercice tous les jours. On m'a laissé en rejeter la faute sur mes parents, ce que font la plupart des patients, mais on m'a fait remarquer que si je n'avais pas fait d'exercice, je serais mort. Après l'intervention, on m'a dit que mon rétablissement avait été très rapide, encore une fois grâce à l'exercice. C'est une leçon de vie personnelle que je vous laisse. À vous d'en tenir compte.

Ce que nous offrons, au sentier Transcanadien, c'est la possibilité, pour vous, de profiter d'un endroit qui traverse le Canada, qui a une importance historique et culturelle et qui représente la possibilité la plus accessible pour les Canadiens de célébrer la bonne forme physique et la santé, pas seulement une fois par année, mais toute l'année.

Merci.

• (1640)

Le président: Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. French.

Vous disposez de 10 minutes.

M. Landon French (directeur général, Fondation Bon départ de Canadian Tire): Merci, monsieur le président. Mesdames et messieurs, bonjour. Je vous remercie de l'occasion que vous m'offrez de prendre la parole devant vous.

Je me nomme Landon French. Je suis le vice-président des relations communautaires de la société Canadian Tire. Je suis également directeur général de la Fondation Bon départ de Canadian Tire. J'ai l'honneur, dans certains cas, de porter deux casquettes que j'adore. Je dis que j'occupe l'un des meilleurs emplois au pays, parce que je représente une grande marque et que j'aide les enfants à faire du sport, ce qui est génial.

Les marques et bannières que nous représentons ne se limitent pas aux 500 magasins Canadian Tire du pays, mais elles englobent Sport Chek, Sports Experts, National Sports, Pro Hockey Life, Atmosphère, Mark's, Intersport et quelques autres. Nous sommes très occupés et nous voyons beaucoup de Canadiens actifs tous les jours.

Cette journée nationale de promotion de la santé et de la condition physique offre une occasion fantastique, et nous l'appuyons de tout coeur. Nous remercions tous ceux qui travaillent à ce projet. Nous appuyons cette journée marquante et nous contribuerons à sa célébration, quand elle sera adoptée.

Je tiens aussi à reconnaître le travail du gouvernement canadien dans de nombreuses autres activités et programmes tels que le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants et le financement reçu de Sport Canada, qui en 2013, a permis à la fondation d'aider encore 1 500 petits Canadiens à commencer à pratiquer un sport, beaucoup d'entre eux dans des établissements qui ont été réhabilités par ce gouvernement, il y a plusieurs années. Un exemple, parmi autres, l'Abilities Centre, à Whitby, où nous avons un programme pour les personnes en fauteuil roulant et d'autres programmes pour aider ces enfants qui, sinon, ne pourraient pas jouer.

L'année 2015 est consacrée au sport. Cela n'a pas échappé à notre attention, et nous tenons, de tout coeur, à y apporter notre contribution, particulièrement à l'occasion des manifestations qui se tiendront au Canada comme les Jeux panaméricains, les Jeux parapanaméricains et la Coupe mondiale féminine de la FIFA. Nous travaillons actuellement avec Hockey Canada à appuyer la Tournée du siècle et beaucoup d'autres manifestations du genre d'un bout à l'autre du pays.

Le sport est manifestement au centre de notre activité. Vous pouvez avoir noté, à la faveur de nos acquisitions et d'autres manifestations récentes de notre croissance que Canadian Tire et sa famille d'entreprises constituent désormais le cinquième détaillant mondial, en importance, de produits pour le sport, la vie au grand air et les loisirs. Ce n'est pas surprenant que nous soyons le premier détaillant mondial d'équipement de hockey, et nous en sommes très fiers.

Le sport et les loisirs font partie de notre ADN depuis les premiers équipements et tentes que nous avons commencé à vendre aux campeurs dans les années 1930 jusqu'aux chaussures de course, patins, bicyclettes et autres articles qu'on trouve aujourd'hui dans nos magasins.

Nous avons beaucoup cherché à comprendre ce qui comptait pour les Canadiens en matière de sports et de loisirs. Nous avons découvert que ça faisait partie de la fibre de notre pays. Être Canadien, c'est notamment bouger, profiter de notre nature que nous prisons. Les trois quarts des Canadiens consultés nous ont dit que la sédentarité, c'était très peu canadien. L'activité attire ici les étrangers, et nous voulons y contribuer de toutes les façons possibles.

Ces quelques dernières années, nous avons promis, comme vous pouvez l'avoir remarqué, à nos clients, à nos 85 000 employés et à tous les Canadiens. de jouer un rôle de premier plan dans l'activité sportive et physique au pays et à aider plus d'enfants et de familles à commencer à pratiquer une activité et à mener une vie plus saine.

L'activité favorise l'esprit d'équipe. Elle améliore visiblement la santé, comme vous l'avez entendu. Elle permet la concentration essentielle aux écoliers, en classe. Elle procure confiance et estime de soi. Elle rassemble les collectivités et, comme nous l'avons vu si souvent, les Canadiens. C'est un esprit collectif que nous voulons favoriser. Nous croyons que c'est une activité essentielle pour les Canadiens.

Nous avons signé des partenariats à long terme pour appuyer cela avec le Comité olympique canadien, le Comité paralympique canadien ainsi que Canada alpin, Canada Soccer, Hockey Canada, Canada Snowboard, les Jeux du Canada et beaucoup d'autres organismes que nous continuerons d'appuyer dans les années à venir.

Vous avez peut-être entendu que, plus tôt aujourd'hui, l'Ontario a accepté d'appuyer la campagne Actifs à l'école, que nous avons lancée il y a un an pour encourager 60 minutes d'activité physique par journée scolaire. Voici un exemple de ce qui arrive.

Chez nous, nos deux jeunes de six et huit ans sont très actifs, comme vous pouvez l'imaginer, mais le programme scolaire local — nous sommes en Ontario — prévoit 20 minutes d'activité physique deux fois par semaine. Nous collaborons avec les conseils scolaires de partout au Canada et avec les ministères de l'éducation pour inciter les conseils scolaires à faciliter l'activité, à déterminer leurs besoins en équipements, en structures ou en parents bénévoles, pour rendre les enfants actifs au Canada.

●(1645)

Actifs à l'école est une coalition d'organisations. Actuellement, environ 80 d'entre elles collaborent avec nous. Jusqu'ici, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et, à compter de ce matin, l'Ontario sont avec nous et appuient la campagne. Nous les en remercions énormément, et il me tarde de collaborer de même avec d'autres provinces. L'année prochaine, plus de 300 écoles auront adhéré à Actifs à l'école, en consacrant à l'activité physique une heure par jour, quelque part au cours de la journée scolaire, dans le cadre des activités journalières.

Ces efforts se poursuivent, mais nous avons aussi remarqué, il y a longtemps, que les obstacles financiers à l'activité des écoliers font des laissés pour compte. Trop souvent, comme vous l'avez vu, les familles se démènent pour maintenir leurs enfants actifs dans les programmes sportifs auxquels elles aiment participer. Les frais élevés, équipement, inscription, uniformes, transport, montent rapidement. C'est vraiment un fardeau très lourd pour les familles canadiennes. L'une des statistiques les plus révélatrices, qui reste encore vraie aujourd'hui, est que nous estimons au tiers la proportion de ces familles pour qui les programmes sportifs et de loisirs auxquels elles voudraient faire participer leurs enfants sont inabordables.

Voilà pourquoi nous avons créé le programme de la Fondation Bon départ de Canadian Tire, il y a une dizaine d'années. L'idée est de favoriser l'adhésion des enfants en aidant à payer l'inscription, l'équipement et le transport. Nous appuyons aussi des initiatives particulières visant à accroître l'accès aux programmes sportifs et aux programmes d'activité physique, en collaborant avec les collectivités locales. Partout au pays, nous aplanissons les obstacles. Localement, 330 sections, animées par des bénévoles, aident à obtenir le concours de nos magasins dans le financement. Ces fonds sont levés localement et restent dans la collectivité où ils sont levés. Nous comptons sur un réseau de 3 100 partenaires communautaires au programme Bon départ, par exemple le Club des garçons et filles, beaucoup de parcs municipaux et de services de loisirs et les YMCA, dont nous démultiplions l'activité pour aider les enfants de familles défavorisées à cesser d'être inactifs et à participer.

Après 10 ans, nous avons aidé près de 900 000 enfants à participer à divers sports et à divers programmes d'activité physique, partout au Canada. Nous en sommes très fiers et nous continuerons à accélérer notre activité dans les quelques prochaines années.

Chez Canadian Tire, c'est l'effervescence. Nous voulons certainement continuer à vouloir faire participer non seulement les enfants mais aussi tous nos clients, les Canadiens et nos employés. Avec l'aide du Comité olympique canadien, et d'autres, nous avons créé des programmes qui nous permettent avec beaucoup de souplesse d'embaucher des athlètes. De nombreuses personnes que vous apercevez aujourd'hui dans les magasins Sport Chek sont des athlètes participant à des programmes universitaires et autres. Ils étudient et vendent des chaussures, des patins et d'autres pièces d'équipement sportif pour les disciplines dont ils sont les spécialistes. Nous leur accordons l'horaire flexible qui leur permet de s'entraîner et aussi d'exercer un emploi. Des olympiens comme Rosie MacLennan, ma voisine de bureau, nous aident et nous conseillent aussi sur divers projets. Nous sommes heureux de les aider ainsi.

C'est une occasion en or. C'est un projet de loi formidable. Nous allons l'appuyer de tout coeur et nous avons hâte de collaborer avec vous, dans les jours, les semaines et les années à venir.

Merci beaucoup.

Le président: Merci.

C'est maintenant la période des questions.

Monsieur Young, vous disposez de sept minutes.

M. Terence Young (Oakville, PCC): Merci d'être venus aujourd'hui, MM. French et LaBarge.

Moi-même j'ai quatre frères, et lorsque nous étions enfants, nous avions un système d'échange de patins à la maison. Le premier jour d'hiver qu'il gelait, nous descendions tous pour nous disputer les patins. Bien sûr, notre pointure changeait chaque année. Je ne crois pas avoir eu une paire de patins qui me faisait, car nous devions toujours nous échanger les mêmes patins.

Je réfléchis au crédit d'impôt pour la condition physique des enfants en faisant quelques calculs mentaux. Je crois que 1 000 \$ par enfant par année représentait environ 150 \$ au début des années 1960; c'est approximatif. Mais si ma mère avait disposé de 750 \$ à l'époque pour nous acheter des patins, ou encore pour nous offrir des cours de patinage ou nous inscrire à une ligue de hockey, nous aurions été de cinq à dix fois plus actifs. J'en conclus que c'est un programme très efficace.

À Oakville, le sport numéro un est le soccer, si l'on tient compte du nombre de joueurs. À Oakville, nous avons 12 000 jeunes qui

jouent au soccer, encadrés par des entraîneurs... Ils ont même eu suffisamment d'argent pour construire leur propre terrain couvert...

Ce crédit contribue donc énormément au conditionnement physique. Je sais que vous participez intimement à vos programmes de publicité, car c'est votre domaine. Pouvez-vous nous décrire les résultats que vous observez liés au crédit d'impôt de 500 \$ pour la condition physique des enfants, et nous dire ce qui en seraient les répercussions éventuelles si l'on accordait 1 000 \$ par enfant par année à cette fin?

• (1650)

M. Landon French: Je crois que ce serait certainement utile. Sans aucun doute. Le programme aide les familles qui en ont vraiment besoin, et vient appuyer diverses autres mesures prises par les organisations sportives. Bon nombre d'organisations de hockey, par exemple, ont leurs propres programmes destinés aux enfants qui n'ont pas les moyens de jouer, et nous travaillons avec certaines de ces organisations afin de payer les frais d'inscription si un autre acteur peut offrir de l'équipement.

Il est difficile de prévoir de façon sûre les répercussions, mais nous savons que le hockey est un sport qui coûte cher et qu'il est parfois difficile de s'inscrire. Ce constat est confirmé par les chiffres d'inscription. On voit les taux d'inscription au soccer grimper de façon phénoménale, et nous sommes heureux d'appuyer les deux sports.

M. Terence Young: Si votre fils ou votre fille n'est pas un gardien de but, combien coûte-t-il actuellement d'équiper un jeune pour une saison de hockey?

M. Landon French: Eh bien, j'ai un gardien de but à la maison. J'ai deux jeunes, un dans le but et un à l'extérieur, et je sais que cela coûte cher.

Je peux vous dire ceci: nous travaillons avec Hockey Canada afin de trouver des façons d'atténuer le problème, et nous collaborons également avec Bauer et d'autres fabricants. Nous avons des trousse de débutant qui se vendent à 99 \$ environ et qui contiennent...

M. Terence Young: Que contiennent-elles?

M. Landon French: La trousse de débutant Jonathan Toews contient tout sauf les patins, le bâton et le casque.

M. Terence Young: On reçoit donc...

M. Landon French: Il y a tout l'équipement protecteur, tout sauf les patins, car la pointure varie selon le jeune.

M. Terence Young: Le Père Noël pourrait apporter les patins et le bâton de hockey.

M. Landon French: Beaucoup de parents, d'organisations de hockey et d'autres acteurs collaborent afin d'aider les jeunes à participer à ce sport. Il suffit de faire venir les jeunes, et ensuite de nombreux parents, ainsi que des organisations comme la Fondation Bon départ et nos partenaires et d'autres acteurs au pays, offrent de l'aide.

À Montréal cette année, nous avons pu, en collaborant avec la Fondation des Canadiens pour l'enfance, recueillir 1 000 paires de patins en offrant des billets à un match intra-équipe Rouges contre les Blancs au Centre Bell. Nous distribuerons ces patins dans la communauté. Il existe des moyens, c'est clair.

Mr. Terence Young: Vous avez dit qu'il s'agissait d'un tiers des familles dont les enfants ne peuvent participer au sport en raison de... Je soupçonne que le chiffre est en fait beaucoup plus élevé, parce que lorsqu'on mène un sondage à ce sujet, les gens ont une certaine fierté et ne vont pas forcément vous dire la vérité. Ils indiqueront plutôt qu'ils sont trop occupés et ainsi de suite. Ils ne vous diront pas que leur budget ne dépasse pas les 1 000 \$, ce qui me porte à croire que le chiffre est plus élevé.

Vous travaillez avec les écoles et j'ai une question à vous poser. Notre comité a mené une étude sur le secteur des jeux vidéo. Ce secteur énorme produit des jeux d'une créativité incroyable qui attirent vraiment les jeunes. Mon fils a maintenant 28 ans, mais lorsqu'il était adolescent, dès qu'il y avait un nouveau jeu, nous devions le lui acheter. J'en ai vu les effets. Il restait cloué au divan. Que doivent faire les parents, les écoles et les gouvernements, comme l'a dit Mme Greene Raine, pour les faire décoller du divan?

M. Landon French: Je crois qu'il faut imposer des limites aux temps d'écran. C'est vraiment la responsabilité des parents...

M. Terence Young: C'est donc la responsabilité des parents, et pas la nôtre.

M. Landon French: Tout à fait.

Je crois qu'on peut aussi se servir de la technologie pour faire bouger les jeunes. S'ils ont ces appareils dans les mains, comment pouvons-nous, les adultes, créer des programmes et des applications qui ajoutent un aspect ludique à l'activité physique? Nous avons vu la croissance du secteur des appareils personnels qui mesurent le rythme cardiaque, les pas marchés, et ainsi de suite, que ce soit les téléphones, les iPod, les iPad et ainsi de suite. Les gens s'offriront ce genre d'appareils à Noël cette année.

S'il y a moyen de créer des outils qui iront chercher les jeunes de façon positive et qui font qu'ils s'amuseront en s'adonnant à de l'activité physique, ce sera un énorme pas vers l'avant.

M. Terence Young: Vous dites donc qu'il faut combiner les deux choses.

J'aimerais poser une question à M. LaBarge.

Notre président régional à Halton, M. Gary Carr, a déjà joué au hockey professionnellement. Je le croise tous les quelques mois, et j'en profite pour lui parler. Il est en forme. Il a beaucoup maigri en s'adonnant à la marche. Lui-même et sa femme marchent beaucoup, alors ma femme et moi avons commencé à le faire aussi. Nous allons aux zones de conservation de Halton. Nous avons de très belles zones de conservation et nous pouvons suivre le sentier Bruce.

Je voulais vous poser une question sur les obstacles financiers. Je sais qu'il y a d'autres solutions. N'importe quelle famille peut se rendre au centre commercial et en faire le tour gratuitement. Toutefois, il en coûte 16 \$ pour faire une promenade dans les zones de conservation de Halton. Certains diront: « À ce moment-là, il faut acheter un laissez-passer à 150 \$. » Or, certaines personnes ne disposent pas de 150 \$. Bon nombre de gens vivent d'un chèque de paie à l'autre. Que doit-on faire dans les collectivités afin de permettre aux gens de faire des promenades qui ne coûtent pas 16 \$?

•(1655)

M. Paul LaBarge: En fait, les programmes du Sentier transcanadien les plus réussis que nous avons eus sont probablement ceux auxquels ont participé les municipalités. Je vais vous en donner un exemple.

À Charlottetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard, un foyer pour personnes âgées se trouve à être à côté du sentier et on y trouve un

tronçon de 200 à 300 verges pavées. C'est la seule section qui est pavée dans les alentours. J'ai demandé pourquoi c'était le cas. On m'a répondu que c'était parce que l'on voulait être sûr que les personnes vivant dans la résidence pour personnes âgées pouvaient utiliser leurs marchettes sur le sentier, ce qui est impossible sur le gravier.

Les parcs municipaux, provinciaux et fédéraux imposent parfois des frais d'entrée. Les tronçons du sentier les plus fréquentables sont ceux auxquels participent les municipalités. Ici à Ottawa, la CCN y participe de plein pied, ainsi que la ville d'Ottawa. Il en vaut de même pour la ville de Toronto. Bien franchement, lorsque la Fédération des municipalités canadiennes embarque, des tronçons de sentier sont construits pour le compte des gens qui se rendent au travail et pour les résidents qui bénéficieront d'un espace accessible et sûr pour l'activité physique, et c'est de loin la meilleure formule.

Le président: Merci beaucoup. Je vais vous arrêter là, monsieur Young.

Je cède la parole à M. Nantel.

[Français]

Monsieur Nantel, vous avez la parole. Vous disposez de six minutes.

M. Pierre Nantel: Merci, monsieur le président.

Je remercie beaucoup M. LaBarge et M. French de leur présence parmi nous.

Monsieur LaBarge, nous nous sommes rencontrés en mai dernier lors d'un événement. Vous m'aviez alors fait part de l'état de la situation du Sentier transcanadien. Je me souviens que vous avez dit que, contrairement à ce que j'aurais pu croire, les choses allaient bien au Québec.

M. Paul LaBarge: Ça va très bien.

M. Pierre Nantel: On a également dit que l'un des gros enjeux était la visibilité du sentier.

Peut-on faire quelque chose pour que les municipalités participent davantage à l'identification du sentier? J'ai l'impression que si quelqu'un regarde une carte sur un de ces fameux appareils et voit que le Sentier transcanadien est à proximité, il se demandera ce que c'est. Il s'imaginera peut-être que, pour Canada 150, quelque chose sera fait pour inciter les gens à l'explorer, à prendre le train, à s'arrêter à tel endroit et continuer à pied, etc.

Que peut-on faire pour que les villes participent à l'affichage?

M. Paul LaBarge: C'est plutôt une question de placer les enseignes. Honnêtement, on avance beaucoup avec les municipalités dans la mesure où elles reconnaissent maintenant que cela fait partie de leurs revenus touristiques.

Prenons par exemple le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord. Je parlais avec le gérant du parc et il m'a dit que, au cours d'une année, 550 000 personnes utilisaient ce sentier qui passe dans plusieurs municipalités. Je vous assure que, dans ce cas, des enseignes sont présentes. Il y a une reconnaissance.

C'est donc plutôt une question d'éducation. Une fois que les municipalités reconnaissent que cela correspond aux désirs des citoyens, qu'il s'agit d'une ressource pour les activités et qu'on en retire des bénéfices touristiques et économiques, elles mettent les enseignes en place.

M. Pierre Nantel: C'est très bien, je vous remercie.

En effet, c'est un enjeu sur lequel on a intérêt à se pencher, d'autant plus que l'année 2017 arrive rapidement.

Monsieur French, lorsque nous nous sommes rencontrés, je vous ai dit que j'avais acheté tous les articles de la fondation, toutes les PressureBall qu'il est possible d'acheter à mon magasin Canadian Tire local, soit celui de M. Gagné.

De toute évidence, la chaîne Canadian Tire est certainement au centre de cette vision de la famille active. Je pense aussi notamment à votre dernière campagne chez Sports Experts, qui s'appelle « Sors et skie ». Il faut voir l'annonce publicitaire. C'est sûrement la même chose en anglais. On voit les gens se dire que c'est l'hiver, qu'ils vont rester au chaud, qu'ils vont être bien, qu'ils vont cuisiner, qu'ils vont s'envelopper dans une douillette et, soudainement, on leur envoie de la neige en plein visage pour leur faire réaliser qu'ils sont dans un pays nordique et qu'ils doivent aller dehors. C'est vraiment super.

Avez-vous le sentiment qu'on pourrait faire davantage sur le plan de la collaboration avec les écoles? La situation que vous avez décrite est probablement, et malheureusement, la même partout.

Avez-vous une emprise au Québec? La fondation Bon départ fonctionne-t-elle bien partout?

• (1700)

[Traduction]

M. Landon French: Oui, bien sûr, c'est vraiment un programme d'envergure nationale.

Au Québec, nous sommes très fiers du camp Bon départ, qui est situé à Wentworth, au nord de Montréal. Nous travaillons avec les agences des services sociaux de la province afin d'y faire venir 500 enfants. Nos partenaires au Québec ont construit ce camp au cours des 25 dernières années. Il est formidable. Certains enfants se présentent à l'autobus avec tous leurs effets personnels dans un sac à poubelle. Ils sont fâchés, ils ont peur, et ils ne comprennent pas trop ce qui se passe parce qu'ils n'ont jamais quitté le quartier nord de Montréal ou ne sont jamais allés à la campagne. Ils arrivent au camp et y passent 10 jours avec les conseillers. Ils se font des amis, et nous retournons des enfants complètement différents aux parents. Cela fait chaud au coeur, et c'est une partie importante de ce que font nos partenaires au Québec.

La semaine dernière, j'étais à Québec pour un cours de cheerleading. Les parents de ces enfants arrivent tard le soir. Dans une école qui accueille 400 enfants, 160 élèves participent à des cours financés par Bon départ, que ce soit à l'heure du dîner ou après l'école. Ces enfants sont actifs. On les tient occupés et dans le cas de certains d'entre eux, on les empêche de faire des bêtises.

[Français]

M. Pierre Nantel: Je vous félicite.

Brièvement, croyez-vous que Canadian Tire s'associera à la journée en question? Peut-on espérer une promotion et un dépliant dans la circulaire?

[Traduction]

M. Landon French: Ce qui a été dit aujourd'hui au sujet du programme Actifs à l'école est un bon exemple de ce que nous sommes prêts à faire et de ce que nous sommes en mesure de faire. Nous faisons appel à nos propres réseaux de communication, mais également à nos entreprises au Québec, qu'il s'agisse d'Atmosphère, d'Intersport, ou encore de S3, ainsi que de l'Équipeur et des services financiers de Canadian Tire. Nous disposons de divers outils que nous pouvons mobiliser. De plus, nous pouvons motiver nos employés, soit un effectif de 85 000 personnes.

[Français]

M. Pierre Nantel: Je me souviens d'un athlète qui a été accueilli dans ma région avec tout le personnel du magasin Canadian Tire. C'était très stimulant pour les jeunes.

Je ne donnerai pas la dernière minute de mon temps de parole à ma collègue, je vais plutôt en profiter — et nos témoins comprendront qu'il est nécessaire de le faire — pour présenter la motion suivante, que j'ai mentionnée lors de la dernière rencontre. Elle se lit comme suit:

Que le Comité entreprenne une étude au sujet des effets des compressions budgétaires à CBC/Radio-Canada sur les actifs socio-culturels, patrimoniaux, immobiliers et reliés à la production de contenu canadien de la société d'État, que cette étude, télévisée, ait lieu avant le 31 mars 2015 et que le Comité produise des recommandations satisfaisantes à cet égard.

J'aimerais donc qu'on puisse voter à ce sujet aujourd'hui.

[Traduction]

Le président: Souhaitez-vous passer au vote maintenant, ou pouvons-nous d'abord finir l'audition des témoins?

[Français]

M. Pierre Nantel: Cela ne doit pas nécessairement se faire à l'instant même, mais j'aime bien l'idée de le faire maintenant puisque nous siégeons en public.

Si on peut voter publiquement plus tard, cela me convient également.

[Traduction]

Le président: Nous allons donc terminer l'audition des témoins.

Il nous reste environ 25 secondes. Nous passons à M. Hsu qui dispose de sept minutes.

M. Ted Hsu: Monsieur French, je me souviens d'avoir assisté à une activité organisée par Bon départ de Canadian Tire au club d'enfants de Kingston. Il y avait beaucoup de monde. Je crois que la collectivité en bénéficie réellement.

J'ai une question pour vous-même et pour M. LaBarge.

Comment le gouvernement fédéral peut-il le mieux collaborer avec vos organisations afin de renforcer l'esprit du projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui? Que peut faire le gouvernement fédéral en particulier? Avez-vous des idées particulières à transmettre au gouvernement fédéral afin qu'il puisse promouvoir et encourager la santé et la condition physique? Tout particulièrement, avez-vous des idées qui seraient propices pour fêter le 150^e anniversaire de la Confédération dans quelques années?

M. Paul LaBarge: J'ai probablement deux idées à vous proposer. L'une, c'est de finir le sentier, ce qui serait un accomplissement phénoménal, et montrerait bien l'engagement envers... En fait, il y a plus de deux objectifs: on pourrait montrer notre engagement envers notre histoire, nos origines culturelles, notre pays et sa géographie, ainsi que notre engagement à l'égard de la santé de la condition physique des Canadiens.

• (1705)

M. Ted Hsu: Avez-vous besoin de ressources particulières?

M. Paul LaBarge: Si on parle de la signalisation, il faudrait l'inclure dans les subventions accordées par le gouvernement pour appuyer le programme d'infrastructure du sentier. C'est une idée.

On pourrait aussi songer à utiliser les ingénieurs militaires qui pourraient se former en construisant les 140 ponts dont nous avons besoin à Terre-Neuve seulement. Dans les divers parcs, il y a, par exemple, un tronçon qui va de Canmore jusqu'au centre de parc à Banff. Ce genre de projets pourrait nous aider à terminer le sentier. Quant à un événement en particulier, j'aime bien l'idée de la sénatrice Greene Raine, qui avait proposé de commencer la célébration le 1^{er} juin et de terminer le 1^{er} juillet.

Nous avons eu une idée fofolle, c'est-à-dire plutôt de faire une course de relais pendant laquelle les participants suivent un parcours linéaire en bravant la neige, la giboulée, le soleil, les moustiques, les insectes et tout autre inconvénient, nous indiquons un parcours à suivre pendant une période déterminée. Nous avons mille collectivités qui participent, et nous encourageons les résidents de chaque collectivité à aller dans les deux sens et à rencontrer leurs voisins. Pour ce faire, les gens auront des tentes, des canots, des vélos, et certainement du chasse-moustiques et diverses autres choses, mais pas de skis. Il y aura un grand investissement.

Ce sera une belle occasion de mettre en vitrine le Canada et toutes ses collectivités; on en fera non seulement une activité culturelle et communautaire, mais également un événement médiatique. En fait, si nous voulions vraiment nous dépasser, on pourrait se servir du satellite Radarsat canadien afin de repérer tous les points de rencontre et y fixer des balises qui permettraient de prendre des photographies depuis l'espace. Nous pourrions organiser des activités qui touchent au développement économique et physique du pays, des aspects que le gouvernement continue d'appuyer. Le gouvernement a déjà son programme de dons de contrepartie et nous en profitons largement, car les Canadiens sont très généreux. J'encourage le gouvernement à relever le plafond de ce programme de contrepartie et à y accorder d'autres crédits, de façon à ce que lorsque, par exemple, un don généreux est fait par Canadian Tire au Sentier transcanadien, ce sont tous les Canadiens qui en profitent.

M. Ted Hsu: Monsieur French.

M. Landon French: En ce qui nous concerne, j'ai quelques idées. Tout d'abord, votre capacité de communiquer avec les Canadiens est hors pair. Vous devriez réfléchir à la façon de mettre à profit vos avantages, qu'il s'agisse du formulaire de déclaration des revenus ou d'autres moyens dont dispose le gouvernement pour communiquer avec les Canadiens et leur transmettre un message en temps opportun afin de les encourager à réfléchir à leur activité physique récente et à des façons de bouger davantage. Je crois que ces moyens de communication offrent de superbes occasions.

Il y a également les biens physiques du gouvernement et leur utilisation récréative. Le projet ne doit pas forcément être compliqué. On peut penser à quelque chose de simple. On pourrait réserver un espace pour un sentier, ou encore mettre à contribution un bien qui ne sert pas, par exemple des salles d'entraînement ou des patinoires et ainsi de suite, des lieux que les collectivités peuvent utiliser et dont elles peuvent bénéficier. Ce sont les collectivités qui créent les programmes. Si les biens sont disponibles et s'il y a l'espace physique, les Canadiens en feront des choses incroyables. Nous consacrons beaucoup de temps à nos partenariats avec les organisations communautaires pour créer des programmes qui encouragent les gens à bouger. Les biens dont dispose le gouvernement du Canada devraient être suffisants pour aider les Canadiens à bouger, et grâce au sentier, à notre soutien et à encore de bien d'autres acteurs, nous pourrions saisir ces occasions et les exploiter.

Le président: Merci, monsieur Hsu.

Nous passons maintenant à M. Weston, qui aura sept minutes.

M. John Weston: Merci à tous les deux, et monsieur LaBarge, merci de nous avoir fait part de votre histoire personnelle. Ce que nous faisons aujourd'hui est en partie en lien avec l'histoire de quelqu'un d'autre qui n'a pas eu votre chance.

Tom Hanson était un photjournaliste qui travaillait sur la Colline du Parlement. En 2009, il était en train de jouer au hockey improvisé — il était dans la trentaine, si je me souviens bien — quand il s'est effondré. Je me souviens qu'après ce triste événement, le premier ministre avait dit aux parlementaires: « Pensez à votre style de vie et faites attention ». C'est ce qui est à l'origine de l'initiative parlementaire de mise en forme. Peter Stoffer, Kirsty Duncan et moi avons exhorté nos collègues à faire une activité, pas seulement pour nous, mais aussi pour donner l'exemple.

Je veux prendre quelques minutes pour remercier mes collègues. En six ans, aucun n'a montré le moindre signe d'impatience malgré nos lettres et nos courriels incessants.

Des voix : Oh, oh!

M. John Weston : Nous signons nos missives RCFF, « responsables en chef de la forme et du plaisir », et nous voulons que les activités soient agréables. Comme vous l'avez mentionné, il faut que ce soit agréable, en plus d'être bon pour la santé.

Je tiens tout d'abord à féliciter Canadian Tire pour leur extraordinaire campagne « Nous jouons tous pour le Canada », qui est très patriotique. On a envie de se lever et de bouger. C'est de toute première classe et cela a tout l'air de venir d'une bonne entreprise citoyenne. Bravo.

Vous avez tous les deux souligné l'importance des partenariats. Landon, vous avez nommé au moins une dizaine d'organismes. Vous avez parlé de Canada Soccer, des Clubs Garçons et Filles et du YMCA.

Pour atteindre notre objectif de 300 villes — nous en avons 155 à l'heure actuelle — et pouvoir proclamer une journée nationale de promotion de la santé et de la condition physique d'ici juin prochain, pensez-vous que des entreprises comme Canadian Tire et Running Room peuvent jouer un rôle pour les amener à participer?

• (1710)

M. Landon French: Nous serons heureux de donner un coup de main, bien sûr. Nous visons presque toutes les collectivités au pays et nous avons établi des liens avec bon nombre d'entre elles. Nous collaborons avec les services de la récréation et des parcs de plus de 300 municipalités à l'heure actuelle dans le cadre des programmes Bon départ, et nous serons heureux de vous aider si nous le pouvons.

M. John Weston: Je suis heureux de l'entendre.

La sénatrice Greene Raine a commencé à parler d'un projet pour le 150^e anniversaire du Canada. Vous avez abordé la question aussi, monsieur LaBarge. Au sujet des 1000 municipalités et du fait que 80 % de la population se trouve à moins de 30 minutes d'un sentier, et étant donné que notre modeste initiative a déjà réussi à joindre 155 villes avant l'adoption du projet de loi, pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les célébrations liées aux sentiers, la promotion de la santé et la condition physique, et ce qui est fait pour promouvoir le sentier?

M. Paul LaBarge: Je vais faire un retour en arrière avant de poursuivre.

Lors des célébrations du 125^e en 1992, le programme le plus populaire... En passant, à l'époque, le gouvernement de M. Mulroney avait alloué 90 millions de dollars aux célébrations. Nous avons constaté alors que les activités les plus populaires étaient celles qui coûtaient le moins cher, les fêtes de quartier, avec des seaux remplis de drapeaux canadiens, des banderoles, plusieurs copies du *Ô Canada* et, je pense, les recettes de barres Nanaïmo.

Des voix : Oh, oh!

M. Paul LaBarge : Mais peu importe, les gens nous écrivaient et proposaient d'organiser une fête de quartier pour tant de personnes, et on leur faisait parvenir un nombre de seaux en conséquence. On célébrait le 1^{er} juillet, et c'est ce qui nous valait le plus de commentaires positifs de la population.

Ce que je pense et vous conseillez, c'est de miser sur cela. Mettez sur votre initiative de condition physique. Mettez sur le fait que, comme M. French l'a mentionné, les Canadiens ne veulent pas jouer un rôle de spectateurs. Ils veulent jouer un rôle d'acteurs. Ce qu'ils veulent au fond, c'est que vous leur demandiez de faire quelque chose ensemble, parce qu'ils aiment beaucoup leurs collectivités.

Je pense que vous avez ici l'occasion, tous les députés, de communiquer avec les maires des municipalités pour leur proposer de faire quelque chose ensemble qui témoigne de notre appartenance au Canada. Si on combine les partenariats que nous avons à ceux d'organismes comme Canadian Tire, ou même des institutions financières, des compagnies d'assurance-vie, etc., et qu'on donne l'occasion aux gens de se rassembler dans leur quartier pour célébrer, pour jouer un rôle d'acteurs et non pas seulement de spectateurs, pour leur donner la vedette, je pense que le succès sera au rendez-vous. Si on peut combiner ce concept à celui d'activité, on aura quelque chose de typiquement canadien.

M. John Weston : C'est remarquable: vous avez mentionné au début que vous vous êtes joint à cette organisation il y a 25 ans, que vous faites partie des premiers signataires de la Fondation du Sentier Transcanadien, et vous êtes toujours là aujourd'hui. Pouvez-vous même vous rappeler qui avait organisé ce programme de jumelage, le programme de trousse que vous venez de décrire?

• (1715)

M. Paul LaBarge : C'était la société Canada 125, une société créée par le gouvernement fédéral. Il se trouve que j'en ai aussi été l'un des fondateurs, de même que le secrétaire, pendant son existence. C'est cette société qui l'avait organisé.

M. John Weston : L'État de l'Idaho prétend tirer environ 350 millions de dollars de recettes du cyclotourisme. Ces profits proviennent du fait que des gens viennent emprunter ces sentiers. Vous nous avez parlé un peu d'un avantage économique potentiel du Canada. Voudriez-vous nous parler un peu plus de ce que nous pourrions faire d'ici 2017 pour que des gens de partout dans le monde viennent célébrer dans nos sentiers?

M. Paul LaBarge : L'une des présences les plus marquées au Québec est probablement déjà celle de Vélo Québec, et si les sentiers connaissent autant de succès, c'est probablement grâce au grand nombre de pistes cyclables, entre autres. Ce n'est pas par hasard qu'il y a 550 000 personnes qui empruntent le P'tit Train du Nord. C'est une activité dont on fait délibérément la promotion. On peut y faire du ski de fond l'hiver et du vélo l'été.

Le Sentier Transcanadien a donné au gouvernement de la Colombie-Britannique des voies ferrées désaffectées d'une valeur de plus de 17 millions de dollars, qui ont été converties en sentiers. L'avantage des voies ferrées converties en sentiers, c'est que les

pentons n'y sont jamais de plus de 5 %, ce qui signifie qu'elles sont facilement accessibles pour à peu près tout le monde, quelle que soit la forme physique de chacun. Je sais, par exemple, qu'il y a dans la région de Niagara des pistes qui traversent des vignobles. On en trouve aussi quelques-uns près de Sandbanks, et il y en a sûrement aussi en Colombie-Britannique, dans la vallée de l'Okanagan. On peut donc désormais se rendre d'un vignoble à l'autre en vélo.

Je rappelle aussi qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, c'est la deuxième principale attraction touristique: les gens affluent de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre pour y faire du vélo.

Le président : Monsieur Weston, nous allons devoir conclure.

Je remercie infiniment nos témoins de leur contribution à notre étude du projet de loi. Je vous remercie beaucoup, monsieur French et monsieur LaBarge.

Chers collègues, nous allons devoir nous dépêcher. Je pense que nous pourrions terminer l'étude article par article très rapidement, en une minute ou deux.

Conformément au paragraphe 75(1) du Règlement, l'étude du préambule et de l'article 1, qui porte sur le titre abrégé, sont reportés.

L'article 2 est-il adopté?

Une voix : Avec dissidence.

M. Rick Dykstra (St. Catharines, PCC) : Pourquoi ne pas tenir de vote par appel nominal?

Le président : Vous n'avez qu'à le demander si vous le voulez.

M. Pierre Nantel : Pourrions-nous recommencer s'il vous plaît?

Le président : Nous allons reprendre ici, maintenant que tout le monde est à la table. Nous pourrions reconsidérer ce que nous voulons faire.

(L'article 2 est adopté.)

Le président : L'article 3 est-il adopté?

M. Rick Dykstra : Votons par appel nominal.

Le président : J'entends qu'il y a unanimité. Si vous le voulez, nous allons...

M. Pierre Nantel : Je n'ai pas besoin d'un vote par appel nominal pour cela.

M. Terence Young : Voulez-vous qu'il soit consigné au compte rendu que vous l'appuyez?

Le président : Monsieur Dykstra, demandez-vous le vote par appel nominal? Vous en avez le droit.

M. Rick Dykstra : Bien sûr.

Le président : Comme vous l'avez entendu, l'article 2 est adopté. Il n'a pas fait l'objet d'un vote par appel nominal. Je passe donc à l'article 3.

(L'article 3 est adopté à l'unanimité.)

Une voix : Pouvons-nous avoir un vote par appel nominal?

Le président : Certainement.

(L'article 1 est adopté à l'unanimité.)

Le président : Le préambule est-il adopté?

Une voix : D'accord.

Le président: Le titre est-il adopté?

Une voix: D'accord.

Le président: Le projet de loi est-il adopté?

Une voix: D'accord.

Le président: Dois-je faire rapport du projet de loi à la Chambre?

Une voix: D'accord.

Le président: Merci beaucoup. Le projet de loi est adopté et renvoyé à la Chambre pour la troisième lecture.

Monsieur Nantel, la parole est à vous.

• (1720)

[Français]

M. Pierre Nantel: Monsieur le président, je vous remercie d'avoir fait les choses le plus rapidement possible.

Je félicite Mme Greene. Pardon, madame Greene Raine. Je vous appelle toujours par le nom que vous portiez quand j'étais tout jeune.

J'aimerais qu'on vote sur la motion que j'ai présentée précédemment. Je pense que c'est un enjeu important. Beaucoup de gens estiment que les installations de production de Radio-Canada sont certainement d'ordre patrimonial. Bien évidemment, on se rappellera que 25 000 personnes ont marché dans les rues à Montréal et qu'aussi presque 2 000 personnes l'ont fait ailleurs au pays.

C'est à cet égard que je pense que le Comité permanent du patrimoine canadien peut certainement poser des questions à l'administration de la Société Radio-Canada et à d'autres autorités compétentes à propos de la latitude, de la pertinence et du bilan de ces ventes. Beaucoup de gens s'en inquiètent et je crois que c'est légitime. D'autant plus que, comme je l'évoquais à la dernière réunion, il y a certainement un seuil lié au montant de 4 millions de dollars qui nécessite probablement une intervention du gouvernement en place.

J'aimerais donc qu'on passe au vote au sujet de cette motion.

[Traduction]

Le président: Y a-t-il une liste d'intervenants pour cette question? Quelqu'un d'autre a un commentaire?

Madame Mathysen.

Mme Irene Mathysen: Monsieur le président, par rapport à notre invitée d'aujourd'hui... Sans la SRC, combien de Canadiens auraient eu le bonheur de voir et d'applaudir l'incroyable victoire qui a permis à Nancy Greene Raine de remporter la médaille d'or? Nous devons protéger la SRC et nous devons certes nous assurer qu'elle reçoit un financement adéquat. Je pense qu'il est très important de mener une étude à ce sujet.

Le président: Monsieur Stewart.

M. Kennedy Stewart (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le président, je suis d'accord pour dire que cette motion est essentielle. En Colombie-Britannique, beaucoup de personnes se sont dites extrêmement préoccupées par le déclin de la SRC, principalement en raison des compressions budgétaires. Je pense qu'il serait prudent de mener une étude, et nous devrions le faire rapidement.

Le président: Monsieur Hsu.

M. Ted Hsu: Je tiens simplement à dire que j'appuie fortement la motion et l'objet de la motion.

Le président: Quelqu'un d'autre souhaite intervenir?

Très bien. Nous allons mettre la question aux voix.

M. Pierre Nantel: Pouvons-nous avoir un vote par appel nominal? Ce serait formidable.

Le président: Si vous demandez un vote par appel nominal, oui.

M. Pierre Nantel: Merci beaucoup.

(La motion est rejetée par 5 voix contre 4.)

Le président: La motion est rejetée.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>